

le petit

Saint-Cannat

SEPTEMBRE 2015 • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS

ÇA BAIGNE POUR ESTELLE P. 5



RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
GRÂCE À L'APPLI
SAINT-CANNAT

HOMMAGE À
JÉRÔME VARGAS

P. 4

À PROPOS DES
LOGEMENTS SOCIAUX

P. 16


Ville de
SAINT-CANNAT

3 | ÉDITO

4-6 | ÉVÉNEMENTS

- ◆ ADIEU À JÉRÔME VARGAS
- ◆ UNE NAIÏADE SAINT-CANNADÈNE PARMIS LES BLEUS À BAKOU
- ◆ FÊTE NOTRE DAME
- ◆ CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BARBECUE
- ◆ DAMIEN ICHARD, CHAMPION DU MONDE JUNIOR DE BALL-TRAP

7-12 | INFORMATIONS MUNICIPALES

- ◆ RENTRÉE SCOLAIRE 2015
- ◆ TRANSPORTS SCOLAIRES
- ◆ LOU CANNAT'IOU, 30 ANS DÉJÀ !
- ◆ CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2015
- ◆ LES ÉLECTIONS RÉGIONALES DE 2015
- ◆ MÉDAILLE DE LA VILLE DE SAINT-CANNAT À YAHIAOUI LAROSSI
- ◆ ADHÉSION AU SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ
- ◆ LE SYNDICAT D'INITIATIVE, UN OUTIL AU SERVICE DU CITOYEN ET DU TOURISME !

13 | ACTION SOCIALE

- ◆ PREMIÈRE ÉDITION DE LA SEMAINE BLEUE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES
- ◆ LES ACTIONS DU BUREAU DE L'EMPLOI

13-14 | ÉCONOMIE

- ◆ ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- ◆ RENCONTRE AVEC TERRE DE COMMERCE
- ◆ MÉDAILLES DES VIGNERONS DU ROY RENÉ 2015 !
- ◆ UN MILLÉSIME DE 10 ANS D'ÂGE SORT DES CHAIS DE VILLA MINNA VINEYARD

15-19 | ENVIRONNEMENT & URBANISME

- ◆ TRAVAUX
- ◆ LOI SRU : POUR PLUS DE MIXITÉ SOCIALE
- ◆ TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
- ◆ VIDANGE DES EAUX DE PISCINE
- ◆ À CHACUN SA MOBILIBERTÉ
- ◆ NUISANCES SONORES EN PAYS D'AIX
- ◆ AGRICULTURE LOCALE ET DE PROXIMITÉ
- ◆ NOUVELLES MESURES POUR LE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS DANS LES DÉCHÈTERIES

20 | SENIORS

- ◆ NOUVELLES DES RÉSIDENTS DES OPALINES
- ◆ LE CLUB DES SENIORS PREND DES VACANCES
- ◆ JOURNÉE RÉCRÉATIVE DES "CANNETTES" AU JARDIN D'AUTOMNE

21 | JEUNESSE

- ◆ COLLÈGE DES GARRIGUES

22-25 | CULTURE

- ◆ QUELQUES SOUVENIRS DE LA BELLE RÉCRÉ... EN IMAGES
- ◆ BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX
- ◆ HISTOIRES CONTÉES AUTOUR DU PATRIMOINE VINICOLE AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
- ◆ LA CARRIOLE, DEUXIÈME !
- ◆ CHAMP LIBRE DANS LES MONDES MERVEILLEUX DE L'ENFANCE
- ◆ 12^{ÈME} FESTIVAL SAINT-CANNADEN DU CINÉMA EN PLEIN AIR
- ◆ UNE NOUVELLE SAISON POUR L'ATELIER DU POSSIBLE
- ◆ GESTE ET HARMONIE PRÊT POUR UNE NOUVELLE ANNÉE DE DANSE !

26 | CULTURE & TRADITION

- ◆ NOUVEAU DÉFI AUX FEUX DE LA SAINT-JEAN
- ◆ PAROISSE DE SAINT-CANNAT

27-29 | SPORT & BIEN-ÊTRE

- ◆ EN FORME !
- ◆ LE TEMPS D'ÊTRE
- ◆ LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
- ◆ UNE BELLE SAISON POUR HANDBALL CONCERNADE
- ◆ DE NOUVEAUX OBJECTIFS AU SCSC POUR LA SAISON 2015-2016
- ◆ 15 ANS DE BASKET-BALL ET D'ENGAGEMENT POUR NOTRE JEUNESSE EN INTERCOMMUNALITÉ !
- ◆ LA SAISON DU YOSEIKAN BUDO SE TERMINE SUR UN BILAN TRÈS POSITIF !

30 | ÉTAT CIVIL

- ◆ HOMMAGE À RENÉ BÉRA

31 | POINT DE VUE

Revue imprimée sur papier PEFC

Toute l'info sur www.saint-cannat.fr

Directeur de la publication : le Maire Jacky GÉRARD - Responsable de la publication : l'Adjointe à la communication - Dominique Camhi et son équipe - Joël Levi-Valensi, Sophie Meiffren, Maria Iglesias, Danièle Barbier, Jacqueline Manuet, Gilles Cary - Rédaction : Dominique Camhi - Conception et réalisation : BELUGA 06 07 56 18 32



Chers administrés,

La vie municipale est faite de joies et de peines. Notre équipe a été fortement marquée ces dernières années par de douloureuses disparitions. Jean-Claude Revol, Joseph Tellenne, Antoine Picano et tout récemment Jérôme Vargas nous ont quittés au cours de leur mandat. Nous n'oublions pas bien sûr Chantal Costa-Soller... Tous sont partis beaucoup trop tôt.

Au-delà de quelques points de vue divergents sur des options politiques ou des comportements, inévitables au sein d'une équipe plurielle, tous étaient animés par l'amour de leur village et par leur dévouement au service des autres.

L'hommage rendu à Jérôme en page suivante retrace les qualités que nous garderons en mémoire, avec son combat acharné contre la maladie qui s'est, comme c'est trop souvent le cas, montrée implacable.

Inclinons-nous respectueusement devant ce combat et la douleur de la famille ainsi que de toute la communauté villageoise.

L'équipe municipale poursuit son travail en préparant la rentrée scolaire, moment fort pour les familles. Le contexte n'est pas réjouissant avec une rigueur accrue, nécessaire pour pallier les baisses de recettes et les charges nouvelles. C'est un exercice difficile et frustrant, mais nous n'avons pas voulu tomber dans la facilité qui consisterait à pratiquer une forte hausse de la fiscalité, car nous connaissons les difficultés de beaucoup de familles.

De la même manière, malgré ces contraintes, soyez assurés de notre volonté affirmée de maintenir la qualité des services publics et le soutien aux activités associatives.

Bien cordialement;

Jacky Gérard,

Maire de Saint-Cannat

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône,
Vice-président de la Communauté du Pays d'Aix

PS : Au moment d'imprimer, nous apprenons le décès de Madame Odette Vent, née Grenier, figure connue et appréciée de notre village. Institutrice passionnée par l'éducation des enfants, elle a œuvré pour défendre la culture et les traditions provençales. Elle a été à l'origine de l'activité d'art floral à Saint-Cannat. Nous lui rendons hommage.

ADIEU À JÉRÔME VARGAS



Après s'être battu depuis 3 ans contre la maladie, après avoir subi une greffe de la dernière chance, Jérôme nous a quittés. Jérôme était adjoint au Maire. Au mandat précédent, il était chargé de la Jeunesse, de la Vie associative et du Sport et, au cours du présent mandat, pour alléger sa charge de travail, de la Jeunesse et des Sports.

Nous garderons de lui le souvenir de très bons moments, de ses qualités d'organisateur pour la Fête du Sport, pour le Téléthon, de la mobilisation qu'il provoquait pour le Don du sang.

Nous parlerons toujours de lui en regard de son investissement auprès de la jeunesse saint-cannadène, de ses relations humaines, particulièrement avec le tissu associatif. Nous aurons toujours en mémoire son regard confiant face à la maladie, sa rage de la vaincre et surtout... surtout ce formidable appétit de vivre malgré toutes les épreuves subies, sa foi en la médecine et en la vie. Sa foi tout court...

Dominique Camhi
Adjointe au Maire / Culture et Communication
Pour l'équipe municipale
Écrit le 16 juillet 2015



ESTELLE PHILIBERT UNE NAIÏADE SAINT-CANNADÈNE PARMI LES BLEUS À BAKOU



© Olivier Prieur



Des performances de taille

Le formidable parcours d'Estelle en natation synchronisée, géré depuis 3 ans par ses deux entraîneurs Myriam Lignot (médaillée de bronze en duo avec Virginie Dedieu aux JO 2000) et Delphine Maréchal (CTR de la région sud-est et sélectionneur de l'Équipe de France Junior) a permis à notre jeune championne de gagner son ticket pour la première édition des Jeux européens à Bakou (Azerbaïdjan) du 9 au 18 juin.

Représenter la France, Estelle Philibert en a acquis l'expérience lors des championnats d'Europe junior à Poznan en Pologne en 2013 et lors des derniers championnats du monde junior à Helsinki en Finlande en mai 2014, deux compétitions internationales au cours desquelles elle était déjà titulaire du ballet de l'Équipe de France.

Estelle, triple championne de France et double vice-championne de France 2015

La satisfaction était totale après les championnats de France Elite Juniors de natation synchronisée qui se sont déroulés à Angers du 15 au 17 avril derniers. Une fois encore, les naïades du Pays d'Aix Natation, dont Estelle fait partie, ont atteint leur objectif en remportant l'ensemble des titres de championnes de France 2015 dans toutes les épreuves de la compétition (ballet, combiné, duo, solo et imposées). Au total 7 médailles, dont 3 en or (duo, ballet et combiné) et 2 en argent (solo et figures imposées) décrochées par Estelle.

Estelle parmi les Bleus à Bakou

Les Jeux européens à Bakou, événement continental diffusé sur l'Équipe 21, auquel ont participé 250 athlètes français, est un rendez-vous pour lequel Estelle s'est préparée à l'Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) à Paris, avec 9 autres nageuses sélectionnées.

Ainsi, la France était à l'honneur à Bakou en natation synchronisée. Aux éliminatoires du libre au solo, la Française Inesse Guermoud a occupé la 6ème place sur un ensemble de 21 compétitrices. Nagées par l'équipe d'Estelle, les éliminatoires du combo* (ballet combiné) ont donné lieu à une 5ème place sur un total de 14 combos engagés ! Une performance de taille qui représente le fruit de longues années de travail, de sérieux et d'un lourd investissement (30 heures d'entraînement hebdomadaires) pour notre sirène saint-cannadène âgée de 17 ans.

"C'est toujours un honneur et un bonheur de porter le maillot tricolore mais cette fois-ci y figureront également les anneaux olympiques. De plus, je vais assister et défilier à la cérémonie d'ouverture aux côtés d'athlètes de grand renom. Ce sont de bonnes raisons d'être heureuse et motivée pour donner le meilleur de moi-même et représenter mon pays." a-t-elle confié avant son départ pour Bakou.

Des propos qui auraient sans aucun doute fait la joie de son grand-père Antoine Picano, adjoint au Maire, décédé il y a tout juste un an.

Saint-Cannat Communication
Avec le concours de Carine Philibert, maman d'Estelle

*Combo : Le ballet combiné permet l'exploitation des différents modes d'expression et le développement des capacités de ballet : solo, duo, trio et équipes se combinent dans une chorégraphie qui peut s'adapter aux différents profils de nageuses et de clubs.

La nageuse dispose ainsi d'une expérience forte dans le domaine de la synchronisation, des alignements, de l'exécution des difficultés techniques avec une recherche de qualité d'exécution (notamment à travers la partie groupe.)

Programmation de la 541^{ème} Fête Notre Dame

Le Comité des Fêtes s'affaire à la préparation de la traditionnelle Fête Notre Dame organisée les 4, 5, 6 et 7 septembre 2015, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Cannat et avec la participation des Amis du Vieux Saint-Cannat, du Club Taurin, de La Boule Joyeuse Moderne et de La Truite du Bailli.

L'Équipe du Cofet remercie les Associations participant à ce programme et vous souhaite de passer ces 4 jours de festivités dans une ambiance conviviale et amicale.

Le Président,
Guy Brotons
06 62 86 91 03

NB : Consultez la dernière de couverture de cette édition et le site Internet de la ville www.saint-cannat.fr pour connaître le programme détaillé de la fête.





L'équipe des Cigales s'impose à la 3^{ème} édition du Championnat de France de Barbecue

C'est aux Saintes-Maries-de-la-Mer que s'est déroulée, les 27 et 28 juin, la 3^{ème} édition du Championnat de France de Barbecue, organisé par la Fédération Française de Cuisine en Extérieur (F.F.C.E.).

Cette compétition connaît une ampleur grandissante et a fait l'objet d'une importante couverture médiatique.

Ouvert aussi bien aux amateurs qu'aux professionnels, ce concours a donc vu s'affronter plus de 350 participants, répartis en 80 équipes et inscrits dans les différentes catégories : bœuf, porc, poulet, poisson, légumes, taureau et agneau.

Comme l'an dernier, c'est l'équipe "Les Cigales", composée de 3 bloggeuses culinaires (Valérie Gonzales, de Fos sur Mer, Géraldine Montariello, de Martigues, et Véronique Filippi, de Saint-Cannat) qui s'est imposée dans la catégorie agneau avec une recette d'agneau farci basilic-pistache façon boulangère.

Bravo donc à nos doubles championnes de France.

Un reportage tourné par France 5 a été réalisé à cette occasion et sera diffusé à l'automne.

Vous pouvez d'ores et déjà avoir plus de détails sur cette manifestation en consultant notre site.

Véronique Filippi
Bloggeuse culinaire
lesplatsdevero.canalblog.com

DAMIEN ICHARD, CHAMPION DU MONDE JUNIOR DE BALL-TRAP



Équipe de France junior de ball-trap. Damien se trouve en 4^{ème} position en partant de la gauche.

Passionné de ball-trap* depuis sa plus tendre enfance, Damien Ichard a fait un parcours remarquable dans ce domaine.

Damien est le petit fils d'une famille bien connue à Saint-Cannat, celle de Marcel et Hélène Bosone. Rappelons que Marcel fut président de la société de chasse de Saint-Cannat pendant de nombreuses années. Ce qui explique sans doute la passion du tir aux pigeons d'argiles transmise à son petit-fils. Inscrit au Ball-Trap Club Montélimar, débutant dans les concours locaux, très vite les performances de Damien l'ont dirigé vers des concours départementaux, régionaux et même nationaux.

Un palmarès éloquent

Damien Ichard n'a cessé d'accumuler les performances. En 2011, il s'est distingué 3^{ème} au concours de la ligue Dauphiné Savoie, 3^{ème} au concours départemental où il obtient une sélection nationale au Club de France. Il reçoit également l'écusson de maître tireur dans la catégorie 12/16 ans.

En 2012, il monte à deux reprises sur le podium de champion de France. Une première fois dans sa catégorie cadet, au concours national à Saint-Lambert (02) où il sort 1^{er} sur vingt participants, avec un score de 182 pigeons sur 200 soit 91% de réussite.

Une seconde fois au sein de l'équipe championne de France, sortie 1^{ère} sur

quarante équipes. L'équipe était composée d'un senior, d'un junior et de Damien qui termine ainsi ses quatre années de cadet. Damien déclare alors : **"Le ball-trap, c'est un virus que j'ai depuis tout petit ! Mes projets pour 2013 : m'entraîner dans une fosse olympique pour progresser le plus possible."**

En juin 2014, au Championnat d'Europe à Porto (Portugal), Damien est monté avec ses 2 coéquipiers de l'équipe de France junior sur la seconde marche du podium. Toutefois, sa plus grande émotion, cette saison-là en août, a été d'entendre la Marseillaise sur la plus haute marche lors du Championnat du Monde Fosse Universelle à Lonato (Italie) où plus de 500 tireurs de nationalités différentes se sont affrontés : ce jour-là, Damien et ses deux compères ont été sacrés champions du monde juniors !

Et ce n'est pas fini...

Devenu ainsi le plus jeune membre de l'équipe de France de ball-trap depuis plus de 3 ans, Damien a réalisé cette année des résultats plus qu'honorables, notamment au Championnat de France Fosse Olympique à Cernay (Alsace) en juillet dernier où il obtient l'écusson Club France FFTir pour la 2^{ème} place en junior au palmarès individuel.

Félicitons notre double champion de France, souhaitons-lui une longue carrière dans cette discipline et pourquoi pas d'être un jour médaillé olympique. Tout est possible !

Saint-Cannat Communication

* Le ball-trap est un sport de tir de précision qui consiste à casser des plateaux d'argile ("pigeons"). Il se pratique tant en loisir qu'au plus haut niveau des compétitions internationales, en individuel ou en équipe. Sport représenté aux Jeux Olympiques.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015

TOUS À L'ÉCOLE LE MARDI 1^{er} SEPTEMBRE !

ÉCOLE PRIMAIRE LES SANTOLINES

Le portail sera ouvert à 8h20
Seuls les parents des CP et des nouveaux arrivants seront accueillis dans la cour.
Les classes et la liste des fournitures sont affichées à l'école.
Renseignements 04 42 50 62 14

ÉCOLE MATERNELLE DE L'ANCIENNE GARE

Lundi 31 août, en fin d'après-midi
Les listes des classes et les modalités de rentrée sont affichées à l'entrée de l'école.
Renseignements 04 42 57 34 22

ÉCOLE PRIMAIRE BARBIZET

Le portail sera ouvert à 8h20
Les listes de fournitures sont affichées à l'école.
Renseignements 04 42 57 21 93

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS AUX ÉCOLES PRIMAIRES

Mardi 1^{er} septembre
Se munir de la fiche d'inscription fournie par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée et du livret scolaire de l'enfant.

PÉRISCOLAIRE

Réservation obligatoire et annuelle des services périscolaires

Il est indispensable de s'inscrire en mairie pour être accueilli en périscolaire. Les parents, ou le responsable légal, doivent préciser les jours de fréquentation de l'enfant, pour la restauration scolaire, l'étude, la garderie et les nouvelles activités périscolaires (NAP).

Fiche d'inscription

Remplir la fiche d'inscription annuelle à retourner en mairie. Cette fiche d'inscription et le règlement intérieur du périscolaire sont téléchargeables sur [www.saint-cannat.fr/services/municipaux/écoles et périscolaires](http://www.saint-cannat.fr/services/municipaux/écoles_et_périscolaires).

Comment informer d'une modification

Cette inscription est modifiable au cours de l'année. Les annulations devront se faire auprès du service "Régie périscolaire" de la mairie, au plus tard la veille avant 15h, ou le jour même en cas de maladie de l'enfant. Les inscriptions pourront, elles, se faire jusqu'à la veille. Ces modifications devront se faire :
- par messagerie à l'adresse suivante : periscolaire@ville-saint-cannat.fr
- ou par téléphone : par SMS ou message téléphonique : 06 98 93 64 09.

Info paiement

Le paiement des services pour lesquels les enfants sont inscrits sera dû si l'annulation n'a pas été faite dans les temps. Consultez les tarifs du périscolaires en page 10 du compte rendu du Conseil Municipal ci-après ou sur [www.saint-cannat.fr/services/municipaux/écoles et périscolaires](http://www.saint-cannat.fr/services/municipaux/écoles_et_périscolaires). Nous rappelons que le C.C.A.S. peut aider les familles en difficulté après dépôt d'un dossier (Centre Communal d'Action Sociale).

Afin de moderniser les services périscolaires, de réaliser plus facilement les inscriptions et les annulations de présence (en particulier pour la restauration scolaire), ainsi que de faciliter la facturation et les paiements des familles par carte bleue, la Municipalité est en cours de déploiement d'un "Portail Famille" sur internet qui sera opérationnel dans le courant du premier trimestre.

Horaires du périscolaire

École maternelle

- Pour toutes les sections : petits, moyens, grands**
- Garderie du matin : de 7h30 à 8h15
 - Garderie du soir : de 16h20 à 18h00
 - Les 3 garderies ont lieu dans la cantine maternelle.
- Cantine de 11h30 à 13h20.

Écoles primaires

- Garderie du matin : de 7h30 à 8h20, à l'École Barbizet pour les deux écoles primaires.
- Étude du soir : de 16h30 à 18h dans chaque école primaire
- Restaurant self : de 11h30 à 13h20

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : VOIR PAGE SUIVANTE

INFORMATIONS

Hélène Bustos : Responsable périscolaire
06 79 17 77 53 periscolaire@ville-saint-cannat.fr

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

La plupart de ces activités sont assurées par des associations locales et par des enseignants, ainsi que par des ASEM à la maternelle.

ÉCOLE MATERNELLE

Vendredi après-midi de 13h20 à 16h30
En maternelle, il est prévu deux activités différentes sur le vendredi après-midi. Les enfants qui en ont besoin seront bien sûr autorisés à faire la sieste.
Ateliers musicaux, activités livres, mime, jeux de construction, jeux de société, ...
Les familles ne souhaitant pas laisser leurs enfants aux NAP, peuvent venir les chercher entre 13h20 et 13h30.

ÉCOLE DES SANTOLINES

Lundi & jeudi de 15h00 à 16h30
Théâtre, animation d'images, sports collectifs, jeux de société, arts plastiques, expression corporelle, ateliers musicaux...

ÉCOLE BARBIZET

Mardi & vendredi de 15h à 16h30
Théâtre, arts plastiques, sports collectifs, découverte de l'architecture, expression corporelle, danse, pétanque, jeux de société, relaxation, musique...

Restauration du mercredi midi

Concernant la restauration du mercredi midi, il est rappelé que les parents peuvent inscrire leurs enfants aux deux ALSH du mercredi, celui du Foyer Rural et celui des AIL, qui bénéficient de la restauration municipale le mercredi midi.
La Municipalité met aussi en place une garderie le mercredi de 11h30 à 12h30 pour les familles qui ne pourraient pas être présentes à 11h30.

• Si des familles ont des difficultés particulières pour récupérer leurs enfants ou les faire garder par d'autres personnes, elles peuvent écrire en mairie pour que leur cas soit étudié, en fournissant des attestations de travail pour les deux parents (ou pour le parent monoparental) et en expliquant la cause de la difficulté. La Municipalité cherchera à proposer une solution à ces cas particuliers, dans la limite des possibilités de garde et de repas.

• Considérant les baisses des dotations de l'État, la Municipalité ne peut pas, bien qu'elle le souhaitait, maintenir la gratuité des NAP. Un tarif de 1€ par jour de fréquentation au primaire (deux fois par semaine) et de 2€ à la maternelle (le vendredi après midi) a été institué par le Conseil Municipal. Cette participation des familles correspond environ à 25% du coût de ce service.

TRANSPORTS SCOLAIRES



CARTE CPA

Formalités d'inscription pour les élèves scolarisés à Rognes, Puyricard, Aix-en-Provence ou autre commune de la CPA.

1^{ère} inscription

Retirer le dossier à la mairie, à l'accueil ou au Service des Transports Scolaires.

Fournir :

- 1 photo d'identité récente.
- Justificatif de domicile.
- 5€ (chèque ou espèce) pour la création du support (en plus du prix de l'abonnement).

Renouvellement d'inscription

Élèves ayant fréquenté un établissement scolaire sur Rognes ou Aix-en-Provence, Puyricard ou autre commune de la CPA l'année précédente : se présenter au Service des Transports Scolaires avec les pièces à fournir :

- Justificatif de domicile.
- La dernière carte billettique utilisée et son n°.

Possibilité de renouveler sa carte de transport via Internet (Lire l'article associé).

Cartes arrivant à expiration le 31 août

Elles sont à renouveler au moment de l'inscription.

Fournir :

- La carte en votre possession.
- 5€ pour le coût du support.

Les nouvelles cartes ont désormais une validité de 8 ans.

Choix possible entre 2 cartes

▪ **Carte de Transports Scolaires : 50 €**
Bénéficiaires : collégiens et lycéens, résidents de la C.P.A.

Trajets : uniquement les lignes scolaires, pour les allers-retours Saint-Cannat-Rognes et Saint-Cannat-Aix-en-Provence.

Périodes : uniquement les jours scolaires.

Paieement : 1 fois à l'inscription.

▪ **Carte Jeune + : 100 €**

Bénéficiaires : collégiens, lycéens, élèves en C.F.A., étudiants de 16 à moins de 26 ans, résidents de la C.P.A.

Trajets : toutes les lignes de la C.P.A (lignes scolaires, lignes régulières, lignes express) sauf la Diabline et la Victorine.
Correspondance possible avec le réseau Aix-en-Bus uniquement.

Périodes : tous les jours, toute l'année.

Paieement : 1 fois à l'inscription ou en 2 fois : 50 € à l'inscription / 50 € avant le 31 janvier 2016.

Indemnités kilométriques

Sous certaines conditions, la C.P.A. peut également rembourser les frais kilométriques pour des élèves dont les circuits scolaires proposés ne permettent pas de rejoindre leur domicile et leur établissement scolaire.

1^{ère} inscription ou renouvellement :

- Remplir la fiche d'inscription.
- Fournir 1 certificat de scolarité, 1 R.I.B ou R.I.P.

ATTENTION :

Tout dossier incomplet sera refusé.
Aucun changement de titre ne pourra se faire en cours d'année, il faut donc faire son choix au moment de l'inscription.
La durée de vie de la carte est de 5 ans ; elle est donc à garder précieusement pour la rentrée prochaine et à recharger lors de la réinscription.
Toute carte perdue ou détériorée fera l'objet d'un duplicata payant (20 €)

INFOS + :

Les chèques sont à établir à l'ordre de "Régie Transports scolaires CPA".
Pour les familles nombreuses, il faut compter une baisse de 20€ par enfant et par carte (fournir une copie du livret de famille, valable à partir de 3 enfants).

Les élèves boursiers peuvent prétendre à des tarifs réduits : gratuit au lieu de 50€ pour la carte scolaire et 50€ au lieu de 100€ pour la carte Jeune +. Présenter l'attestation de bourse d'État de l'année scolaire à venir.

CARTE TICKETREIZE

Formalités d'inscription pour les élèves scolarisés à Salon-de-Provence. Pour les élèves en maternelle, primaire et secondaire, boursiers ou non.

1^{ère} inscription

Remplir la fiche d'inscription disponible au Service des Transports Scolaires.

Fournir :

- 1 photo d'identité récente.
- L'attestation d'inscription du futur établissement scolaire.

Renouvellement d'inscription

- Possibilité de renouveler son inscription sur le site du CG 13 : www.transports-scolaires.cg13.fr

- En mairie :

Remplir la fiche d'inscription disponible au Service des Transports Scolaires en indiquant lisiblement les numéros.

Fournir :

- L'attestation d'inscription du futur établissement scolaire.
- L'ancienne carte avec l'étui.
- Frais de dossier : 10 € jusqu'au 31 juillet, 30 € du 1^{er} août au 30 septembre, 50 € du 1^{er} octobre au 31 décembre.

Indemnités kilométriques :

1^{ère} inscription ou renouvellement

- Remplir la fiche d'inscription disponible au Service des Transports Scolaires.
- Fournir un certificat de scolarité, un RIB ou un RIP.
- Frais de dossier : 10 € jusqu'au 31 juillet, 30 € du 1^{er} août au 30 septembre, 50 € du 1^{er} octobre au 31 décembre.

ATTENTION :

Fournir un certificat de scolarité au plus tard le 30 septembre 2015 sous peine de suspension de l'abonnement.
Tout dossier incomplet sera refusé.
La nouvelle carte Ticketreize a une durée de vie de 8 ans.
Elle est à conserver pour les rentrées scolaires suivantes. Toute carte perdue ou détériorée fera l'objet d'un duplicata payant (20 €).

Renouvellement des cartes de transports scolaires CPA via Internet

Depuis juillet 2015, il est possible de renouveler la carte de transports scolaires CPA de votre enfant sur Internet. Inutile dans ce cas de vous déplacer en mairie.

L'objectif est de faciliter les démarches administratives, mais les familles pourront toujours se rendre en mairie pour recharger l'abonnement de leur enfant si elles le souhaitent. Chaque élève a déjà reçu un courrier avec un identifiant et un mot de passe personnalisés pour accéder à son dossier sur le site de la CPA. Le règlement par carte bancaire est sécurisé.

Je recharge sur internet

L'abonnement se télécharge sur la carte de l'enfant à la première validation sur le pupitre du car ou du bus qu'il empruntera à la rentrée. "Je monte, je valide !"
Le rechargement en ligne est réservé aux familles des élèves inscrits en 2014-2015, en possession de leur carte Pass Provence.

ATTENTION :

Certaines situations nécessitent de se rendre en mairie :
- pour présenter des justificatifs (bourse d'état, famille nombreuse d'au moins 3 enfants inscrits aux transports scolaires 2015-2016)
- pour une prise en charge conditionnelle du Centre Communal d'Action Sociale de votre mairie (C.C.A.S.)
- pour une scolarité hors du territoire CPA,
- si la carte Pass Provence 2014-2015 a été perdue ou abîmée.

LOU CANNAT'IOU, 30 ANS DÉJÀ !



Souvenirs photos tantôt émouvants ou hilarants

L'association Enfants et Loisirs a fêté ses 30 ans le samedi 20 juin !

Quel long chemin parcouru aux côtés de nombreux partenaires, salariés, bénévoles, enfants et parents que nous avons pu retrouver avec joie !

À travers les photos de notre "couloir du temps" et la projection d'un diaporama, nous nous sommes remémoré toutes ces années de collaboration et avons pu constater les évolutions tant pédagogique, architecturale que capillaire... !
Nous vous remercions pour toutes ces années de confiance et saluons encore une fois tous les participants à ce grand moment de notre association.

Actifs dès la rentrée 2015

Nous vous informons également de notre présence à la rentrée scolaire sur le Forum des Associations, le 12 septembre.
Venez nous y rencontrer et découvrir ou redécouvrir notre association !
Nous vous y préparons une petite exposition de photos de l'année scolaire 2014-2015.

L'Association Enfants et Loisirs vous souhaite une bonne rentrée 2015 !

ASSOCIATION ENFANTS ET LOISIRS

Route de Rognes
04 42 57 33 18
Service pédagogique : loucannatiou@yahoo.fr
Direction : direction.enfantsetloisirs@orange.fr
Secrétariat : secretariatael2@orange.fr
www.loucannatiou.fr



Retrouvailles dans une ambiance champêtre et estivale

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2015

1°) Attribution de subventions à des associations

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, les Présidents d'Associations ou trésoriers ne participant pas au vote des subventions les concernant, vote les subventions aux associations.

2°) Conventions d'objectifs avec certaines associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'approuver les projets de convention à conclure entre la Commune et l'Association Enfants et Loisirs, l'Association Comité Officiel des Fêtes et les Amis de l'Instruction Laïque, sises à Saint-Cannat,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ces conventions.

3°) Tarif des services périscolaires

Le Conseil Municipal, G. Cary, S. Ellena, P. Vidalou, L. Straton s'abstenant, V. Olivari et M. Hel votant contre, **décide** :

- De dire qu'à partir de la rentrée scolaire 2015-2016, les tarifs des services périscolaires seront : cantine enfants : 3,20 € ; garderie maternelle : 2,50 € ; étude surveillée : 1,50 € ; nouvelles activités périscolaires : 1 € en primaire (1h30) et 2 € en maternelle (3h).
- De dire qu'en cas de présence d'un enfant non inscrit à la restauration scolaire, le tarif du repas est doublé (arrondi au centime inférieur).
- De dire qu'à partir de la rentrée scolaire 2015-2016, le tarif de la restauration adulte sera de 4,50€ par repas.
- De valider les modifications au règlement des services périscolaires voté le 31 mars 2015 (délibération n°2015-022).

4°) Tarifs de la bibliothèque

Le Conseil Municipal, S. Meiffren votant contre, **décide** :

- De valider les nouveaux tarifs présentés ci-dessous, à compter du 1^{er} juillet 2015 :
 - Résident de Saint-Cannat : 14 €
 - Non résident de Saint-Cannat : 22 €
 - Restitution des livres en retard (par semaine et par livre) : 0,40 €
 - Remplacement d'une carte perdue : 3 €
- De maintenir la gratuité pour un enfant de moins de 14 ans par famille si la famille ne souhaite pas adhérer.

5°) Tarif de l'École de Musique Municipale

Le Conseil Municipal, S. Meiffren, M. Hel, V. Olivari et L. Straton s'abstenant, **décide** :

- De valider les tarifs présentés ci-dessous, à compter de la rentrée scolaire 2015-2016

PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES	Résident de Saint-Cannat	Non résident de Saint-Cannat
FORMATION GÉNÉRALE		
1 instrument + formation musicale (ou éveil musical)	140	210
Chant choral + formation musicale	130	200
Formation musicale ou éveil musical (sans instrument)	120	180
1 instrument (sans formation musicale)	120	180
2 instruments sans formation musicale	200	310
2 instruments + formation musicale	225	350
CHANT LYRIQUE avec pianiste accompagnateur		
Chant sans formation musicale	180	300
Chant et formation musicale	205	340
Chant + 1 instrument (sans formation musicale)	270	450
Chant + 1 instrument + formation musicale	295	490

TROISIÈME CYCLE	Résident de Saint-Cannat	Non résident de Saint-Cannat
FORMATION GÉNÉRALE		
1 instrument (sans formation musicale)	150	230
1 instrument avec formation musicale	170	265
2 instruments (sans formation musicale)	275	455
2 instruments avec formation musicale	300	490
CHANT LYRIQUE avec pianiste accompagnateur		
Chant sans formation musicale	260	450
Chant et formation musicale	280	490
Chant + 1 instrument (sans formation musicale)	400	680
Chant + 1 instrument + formation musicale	440	720

TOUT NIVEAU	Résident de Saint-Cannat	Non résident de Saint-Cannat
MUSIQUE D'ENSEMBLE		
Musique d'ensemble (sans formation musicale)	120	180
Musique d'ensemble avec formation musicale	135	200
Chant choral (sans formation musicale)	120	180
Chant choral avec formation musicale	130	200

- De maintenir le principe de dégressivité déjà en vigueur,
- De maintenir le principe de la réfaction votée le 9 décembre 2014, en cas d'absence d'enseignants de musique,

6°) Modification du taux de la taxe d'aménagement (TA)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De voter à 5% le taux de la taxe d'aménagement sur la commune de Saint-Cannat, à compter du 1^{er} janvier 2016.

7°) Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'électricité

Considérant que la commune de Saint-Cannat a des besoins en matière d'acheminement et de fourniture d'électricité, et de services d'efficacité énergétique ; Considérant que le Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED13) a constitué un groupement de commandes d'achat d'électricité et de services d'efficacité énergétique dont il est le coordonnateur ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De l'adhésion de la commune de Saint-Cannat au groupement de commandes précité pour l'acheminement et la fourniture d'électricité, et la fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés.
- D'autoriser Monsieur le maire ou en son absence durable Madame la première adjointe, à signer les contrats de fourniture d'énergie avec les prestataires retenus par le groupement de commandes.

8°) Avis sur le plan local de l'habitat (PLH) du Pays d'Aix

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De donner un avis favorable sur le projet de deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté du Pays d'Aix 2015-2021, avec la réserve suivante : "Concernant l'objectif de production de logements sur la commune et suite à la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et pour un urbanisme renouvelé), nous imposant d'aller vers un taux de 25% de logement locatifs sociaux, le futur PLU de la commune intégrera un objectif de production supérieur à celui prévu par le PLH communautaire, qui sera de l'ordre de 50 logements par an."

9°) Avis sur le plan de déplacement urbain (PDU) du pays d'Aix

Monsieur le maire explique que les communautés d'agglomération sont en charge d'élaborer leur Plan de déplacement urbain (PDU). Ce document détaille et programme pour 10 années l'organisation des transports et des déplacements.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De donner un avis favorable sur le projet de PDU élaboré par la Communauté du Pays d'Aix.

10°) Avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays d'Aix

Le Schéma de Cohérence Territoriale a été instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000. Il s'agit d'un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle des 20 prochaines années et de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De donner un avis favorable au projet de SCOT de la Communauté du Pays d'Aix, en intégrant les remarques suivantes : en termes de construction de logements sur Saint-Cannat, le SCOT présente la fourchette basse de la production de logements prévue à notre futur PLU, qui est de l'ordre de 50 logements nouveaux par an, contre environ 20 par an annoncé dans le SCOT.

11°) Modifications au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la suppression des postes suivants au tableau des emplois :

- D'un poste d'Agent de Maîtrise
- D'un poste d'Adjoint du Patrimoine 2^{ème} classe
- D'un poste de Puéricultrice cadre de santé supérieur

12°) Convention avec une association pour l'apprentissage de la natation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider le projet de convention avec l'association Zen Attitude.

13°) Attribution d'une médaille de la ville

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer la médaille de la ville de Saint-Cannat à Monsieur Yahiaoui Laroussi pour ses bons services rendus à la Commune.

14°) Cadeau pour départ à la retraite

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider le principe d'offrir un cadeau aux agents partant à la retraite, pour un montant maximum de 15 € TTC par année de service.



Votez les 6 et 13 décembre !

Les élections régionales de 2015 auront lieu les 6 et 13 décembre. En métropole, le scrutin concernera 13 nouvelles grandes régions, qui remplacent les 22 précédentes. Après les élections départementales de mars, il s'agira normalement du dernier scrutin sur l'ensemble du territoire avant l'élection présidentielle du printemps 2017.

Au moment des régionales, les français seront appelés à voter pour élire leurs conseillers régionaux. La durée du mandat de ces élus est de 6 ans.

Mode de scrutin

Les conditions pour être élus aux régionales ne sont pas les mêmes que lors des départementales du mois de mars. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre

Les inscriptions sur les listes électorales en vue des régionales de décembre ont été rouvertes exceptionnellement jusqu'au 30 septembre, après publication mardi 14 juillet d'une loi en ce sens au Journal Officiel.

Le texte a été adopté définitivement le 8 juillet à l'Assemblée nationale après un dernier passage au Sénat la veille.

Dans la législation actuelle, les inscriptions sur les listes électorales pour l'ensemble d'une année sont closes dès le 31 décembre de l'année précédente. Elles ne peuvent être ouvertes au-delà que dans quelques cas particuliers comme un déménagement ou l'inscription d'un jeune atteignant sa majorité en cours d'année.

Le gouvernement a souhaité cette réouverture exceptionnelle car, "pour la première fois depuis 1965", un scrutin aura lieu en fin d'année, et que la plupart des électeurs ignoraient en décembre

Conciliateur de Justice

Au service de leurs concitoyens, les conciliateurs de justice reçoivent les parties et tentent de parvenir à un accord qui évitera une procédure judiciaire longue et coûteuse et ce dans des matières très variées (voisinage, bail, créances privées, litiges avec les banques, opérateurs de téléphonie, etc.). Les Saint-Cannadens peuvent consulter si besoin le conciliateur attaché au Tribunal d'instance de Salon-de Provence lors de ses permanences à Lambesc.

Liliane Pujadas
Permanences : Jeudi de 13h30 à 16h
Sur rendez-vous : 07 61 89 39 92
Mairie annexe de Lambesc - Place du Parage



Société de Chasse de Saint-Cannat

Permanences pour la remise des cartes de chasse saison 2014-2015 :
Du mercredi 9 au samedi 12 septembre
8h-12h Salle de la Coopérative.

Médaille de la Ville de Saint-Cannat à Yahiaoui Laroussi



Mardi 14 juillet, en salle du Conseil, Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat, a remis la Médaille de la Ville à Yahiaoui Laroussi, employé au Service technique depuis plus de 40 ans et parti à la retraite en janvier 2015. Disponible et efficace, cet employé s'est fait remarquer par son exemplarité et sa rigueur. Entouré de quelques amis et d'élus, il a remercié le Maire et le Directeur des Services techniques, Antoine Neves, de lui avoir toujours fait confiance. Respect, Monsieur Laroussi ! Vous méritez toutes nos félicitations appuyées !

Saint-Cannat Communication



Adhésion au système d'alerte automatisé

La commune de Saint-Cannat est équipée d'un système d'appels automatisés afin d'appeler rapidement un grand nombre de personnes pour leur transmettre une information d'urgence. La loi permet de récupérer des données téléphoniques auprès des opérateurs de téléphonies. Cependant, afin que notre base de données "appel automatisé" soit efficace, il est préférable que vous nous transmettiez des coordonnées plus précises. Nous vous remercions donc, si vous souhaitez être appelé(e) en cas de besoin, de nous retourner la fiche d'adhésion en mairie.

Télécharger la fiche d'adhésion sur www.saint-cannat.fr/actualites/ ou via municipale

LE SYNDICAT D'INITIATIVE, UN OUTIL AU SERVICE DU CITOYEN ET DU TOURISME !

Les actions du Syndicat d'Initiative sont multiples. Il a pour vocation de valoriser le tourisme à Saint-Cannat, de soutenir les manifestations municipales et associatives et de proposer des événements attractifs.

- Accueillir, informer et diriger les habitants de Saint-Cannat et les visiteurs français et étrangers, sur tout ce qui a trait à notre commune, mais également sur les communes avoisinantes.
- Renseigner sur les hébergements et restaurants de la commune.
- Réserver pour les manifestations, spectacles, vide-greniers pour les associations et l'équipe Culture de Saint-Cannat.
- Organiser des manifestations tout au long de l'année :
 - Forum des Associations (12 septembre 2015)
 - Marché de Noël (21 novembre 2015)
 - Foire aux plantes & Marche des épouvantails
 - Marché potier.
- Être partenaire pour l'organisation du festival jeune public La Belle Récré.
- Aider les associations dans divers domaines.
- Exposer les œuvres des peintres saint-cannadens dans ses locaux.
- Participer au concours des villes et villages fleuris et au concours des maisons fleuries, organisé par Bouches-du-Rhône Tourisme, en partenariat avec la commune de Saint-Cannat. Dans ce cadre nous avons eu la visite du jury départemental le mardi 9 juin dernier.
- Être présent lors des manifestations importantes organisées par les associations.
- Faire le lien entre les habitants et les associations de la commune.

Venez dans nos locaux découvrir ou re-découvrir tout ce que proposent Saint-Cannat, le Pays d'Aix, les Bouches-du-Rhône, la région Paca...



L'équipe du Syndicat d'Initiative
 Brigitte au 04 42 57 34 65
 si.saintcannat@free.fr
 www.saint-cannat.fr

Forum des Associations
 Samedi 12 septembre
 10h-18h Jardin Joseph Richaud

Marché de Noël
 Samedi 21 novembre
 10h-18h Place Gambetta et Boulevard Parraud



Réalisation D. Camhi

ÉCOLE

Réunion de rentrée parents professeurs
 Mercredi 9 septembre
 18h Salle Yves Montand

MUNICIPALE DE MUSIQUE

Badge d'accès à l'école
 À retirer auprès de Sylvie Dastugue, en mairie

Audition des élèves
 Samedi 12 décembre
 18h Salle Yves Montand

Tarifs
 Les tarifs de formation de l'École de Musique sont modifiés. Vous les trouverez dans le compte rendu du Conseil Municipal du 4 juin 2015 et sur le site Internet de la Ville :
 www.saint-cannat.fr/Services municipaux/École de Musique

PREMIÈRE ÉDITION DE LA SEMAINE BLEUE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES DU 12 AU 16 OCTOBRE 2015

À tout âge : créatif et citoyen

Et si la vieillesse et l'avancée en âge, au lieu d'être appréhendées comme un déclin, se concevaient comme une opportunité et une chance pour mieux s'investir dans la vie sociale à partir d'une créativité retrouvée ?

Tel est le thème de la Semaine Bleue et le message qu'elle souhaite véhiculer tout au long de ce temps fort de sensibilisation sur les différentes facettes du vieillissement et les rapports entre générations.

Une manifestation solidaire

Le CCAS, en collaboration étroite avec la Bibliothèque municipale, l'équipe Culture, les deux maisons de retraite, le Club des Seniors, les écoles, le Foyer Rural, les A.I.L. et différentes associations œuvrant dans ce domaine, organise pour la première fois dans notre commune cette manifestation.

Durant cette semaine, divers spectacles et activités en direction des seniors seront proposés dans différents lieux de la commune (exposition d'anciennes photos, lecture, balade contée, ateliers enfants et seniors, musique, chorale, théâtre).

Notez ces dates !

Un programme complet sera diffusé courant septembre.

Monique Guillet
 Conseillère Municipale chargée du CCAS



LES ACTIONS DU BUREAU DE L'EMPLOI

Collecte de jouets au profit d'un atelier d'insertion par le jouet

Vous avez des jouets dont vous ne savez que faire. Ils sont cassés, incomplets et ne servent plus.

Ne les jetez pas !

En faisant un don, vous contribuez à la protection de l'environnement, vous favorisez la création d'emplois pour des personnes en insertion et vous participez à une action de solidarité en faveur des enfants les plus défavorisés.

Ateliers d'échanges et de paroles

Ces ateliers, animés par une professionnelle, sont destinés à deux publics différents :

- Les jeunes mamans avec des enfants de la naissance à trois ans
- Les femmes entre 40 et 50 ans dans un tournant professionnel, familial et personnel.

Ces ateliers démarrent en septembre 2015.

Ateliers de sophrologie

Reprise des ateliers à partir de septembre.

Actions BME pour le dernier trimestre

- Atouts Emploi

En octobre, actions réparties sur plusieurs jours et sur les communes d'Éguilles, Lambesc, Rognes et Saint-Cannat.

- **Dynamic'Emploi**, le 3 novembre à Saint-Cannat.

- **Défilé de la Fibre Solidaire**, le 5 novembre à Saint-Cannat.

- **Forum de l'Emploi**, le 19 novembre à Lambesc.

Pour toute information sur ces actions et les inscriptions aux ateliers :

Maryse Camoin
 04 42 50 84 74

ESTHÉTIQUE

L'Institut by Meryll

746 Avenue de l'Europe
 Au sein de Vitaliberté ZI de la Pile
 07 83 18 37 43

ATELIER MONTESSORI

En avant Montessori

- Ateliers d'éveil sensoriel pour les enfants de 2 à 3 ans.
- Ateliers d'initiation à la pédagogie Montessori pour les enfants de 3 à 6 ans.
- Soutien personnalisé aux apprentissages scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans.

255 Chemin de la Forêt
 06 95 15 53 98
 enavantmontessori@gmail.com
 enavantmontessori.wordpress.com

HÔTEL-RESTAURANT

Mas de Fauchon

Nouveau contact
 contact@masdefauchon.fr
 Route d'Eguilles,
 Quartier Fauchon
 1666 Chemin de Berre
 04 42 50 61 77
 www.mas-de-fauchon.fr

PIZZA À EMPORTER

Un site internet pour Pizza Drive

www.pizzadrive13760.fr
 04 42 57 26 15
 RD7n vers Lambesc



TRAITEUR, ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENTS

La Table de Charlotte

120 Avenue Ferdinand de Lesseps
 La Pile-Budéou
 06 62 24 69 92 - 06 11 67 30 37
 www.latabledecharlotte.fr

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Nathalie Martin

Changement d'adresse
 555 Chemin du Deven

RENCONTRE AVEC TERRE DE COMMERCE

Avec Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat, nous avons reçu en Mairie les représentants de Terre de Commerces et de Vitrites et Métiers.

La Fédération Terre de Commerces est la première fédération des commerces et services de proximité des Bouches-du-Rhône. Elle rassemble une trentaine d'associations de commerçants et touche plus de 5000 adhérents sur le département. Ses domaines d'intervention :

- Promouvoir et fédérer
- Conseiller et représenter
- Porter la voix du commerce

Katia Icard, la secrétaire générale, s'est faite la porte-parole de Jean-Luc Gosse, le Président de Terre de Commerces, pour nous présenter les activités et l'implication de la Fédération auprès des acteurs économiques de proximité que sont les commerçants de nos centres villes et villages. Conseiller et proposer un panel de services destinés à dynamiser les commerces ou associations de commerçants, c'est son quotidien. Parmi leurs actions, figure un système de chèques-cadeau à destination du commerce local.



Vitrines et Métiers, association de commerçants, artisans et professions libérales de Saint-Cannat, est reconnue par ses pairs et aussi par les clients. Georges Petruschi et Gérard Poulin sont venus la représenter pour écouter, rapporter et proposer à ses adhérents et à tous ceux qui viendront les rejoindre, des actions possibles sur la commune.

Pour les contacter :
vitrites.et.metiers@gmail.com
Georges Petruschi : 06 64 16 33 52

Josiane Duffau,
Première Adjointe déléguée
à l'Économie et aux Finances

MÉDAILLES DES VIGNERONS DU ROY RENÉ 2015 !

Cette année encore, les Vignerons du Roy René remportent de nombreuses médailles aux concours les plus prestigieux.

Médaille d'or au Concours Général Agricole de Paris pour le Domaine San Peyre Rouge 2013, médaille d'argent au Mondial du Rosé pour Château de Libran rosé 2014, médaille d'argent au Concours National des vins IGP pour Marseille rosé 2014, médaille d'or pour Ma Terre blanc 2014 au Concours International de Lyon et encore bien d'autres !

Un vif succès avec 42 médailles au total !

Septembre et octobre sont les mois de vendange, moment où la cave est en pleine effervescence ! Une période très importante qui prouve la qualité du futur millésime !

Nos deux points de vente, Le Cellier du Bailli de Suffren à Saint-Cannat et Les Vignerons du Roy René à Lambesc, sont heureux de vous accueillir du lundi au vendredi, afin de vous faire découvrir et savourer tous les vins médaillés.

Le Cellier du Bailli de Suffren
04 42 57 20 17
Route de Rognes
Ouvret du mardi au samedi
9h00-12h00 & 14h30-19h00
lesvigneronsduroyrene.com



UN MILLÉSIME DE 10 ANS D'ÂGE SORT DES CHAIS DE VILLA MINNA VINEYARD

La rentrée est synonyme de foires aux vins. À Villa Minna Vineyard, nous avons choisi de l'aborder selon notre philosophie du vin. C'est donc un millésime de 10 ans d'âge qui ressortira des chais, où il a été précieusement gardé toutes ces années, pour être remis sur le circuit de la commercialisation pour le plus grand plaisir de nos clients.

Ce vin, Villa Minna millésime 2005, en appellation AOC Coteaux d'Aix, est un assemblage de grenache, cabernet sauvignon et syrah qui présente beaucoup de charme, de matière et d'élégance. Avec seulement quelques 1500 bouteilles, le Villa Minna 2005 sera commercialisé à partir du 15 octobre 2015 au domaine.

Minna & Jean-Paul Luc

Villa Minna Vineyard
Roque Pessade, CD 17
Accès au sud de Saint-Cannat par la CD 17 reliant Éguilles à Pélissanne
contact@villaminnavineyard.fr - www.villaminnavineyard.fr
04 42 57 23 19



VILLA MINNA VINEYARD
MINNA & JEAN-PAUL LUC VIGNERONS

TRAVAUX

CHANTIER ENTRÉE DE VILLE



Le chantier de l'entrée de ville est en phase d'achèvement. L'importance des travaux qui a provoqué quelques désagréments sur la circulation aux heures de pointe, vise à améliorer la sécurité en facilitant les circulations transversales, en réduisant la vitesse et en aménageant des espaces piétons et cyclistes. Par ailleurs, l'enfouissement des réseaux aériens permettra d'améliorer l'aspect esthétique de l'entrée de ville.

CHANTIER ESPACE MONTAND



Les travaux de la rue Robespierre entre les salles du 4 Septembre et Yves Montand ont permis la délimitation de la voie de circulation, la matérialisation d'une trentaine de places de stationnement (dont 2 pour handicapés), et la sécurisation des cheminements piétons vers les divers espaces publics.

LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE ET DU BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI



Les travaux d'aménagement des nouveaux locaux de la Police Municipale et du Bureau Municipal de l'Emploi ont été terminés au mois de juin.

Quelques travaux de voirie ont permis de raccorder directement ce nouveau bâtiment à la mairie centrale pour la téléphonie et la vidéo protection. Les services bénéficient aujourd'hui de ces espaces appropriés au centre du village.

CHANTIER BÂTIMENTS MODULAIRES



La Commune a terminé des travaux de rénovation de bâtiments modulaires au Plateau d'Activités Économiques de la Pile Budéou.

Cet aménagement financé par le Conseil Départemental a permis la création de deux bureaux et un espace commun qui sont aujourd'hui opérationnels. Les accès et les sanitaires ont été adaptés aux personnes à mobilité réduite et chaque volume a été équipé de modules réversibles de climatisation/ chauffage.

Le bureau du secrétariat de l'association des entreprises du PAE et les rendez-vous des partenaires sociaux peuvent s'installer pour démarrer leurs permanences.

LOI SRU : POUR PLUS DE MIXITÉ SOCIALE

Votée en 2000, la loi relative à la "Solidarité et au Renouvellement Urbain" (loi SRU) vise à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à éviter notamment la concentration de plus de logements sociaux sur certaines communes que sur d'autres. Ce moteur de solidarité a permis depuis sa création de doubler la production de logements locatifs sociaux à destination des personnes les plus démunies comme des classes moyennes.

Objectifs

La loi SRU prévoit dans son article 55 que les communes de 3 500 habitants minimum (1 500 habitants en Ile-de-France), appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, doivent avoir au moins 20% de logements sociaux parmi leurs résidences principales d'ici 2022. Plus récemment, l'article 10 de la loi du 18 janvier 2013, dite Duflot 1, porte le quota obligatoire de logements sociaux de 20 à 25% dans les secteurs qui nécessitent une production de logements sociaux supplémentaires. Ce taux doit être atteint en 2025.

Pour aboutir à ces fameux quotas, la loi fixe tous les trois ans des objectifs à atteindre, avec un nombre précis de logements sociaux que la commune doit produire. Selon le dernier bilan d'étape dévoilé par le Ministère du Logement, un tiers des villes soumises à la réglementation (1022 au total) n'ont pas atteint les objectifs de construction qui leur ont été fixés : 218 d'entre-elles ont même fait l'objet de sanctions.

Sanctions

- Tous les ans, celles qui sont au-dessous de ce seuil subissent un prélèvement proportionnel au nombre de logements sociaux "manquants". Une somme généralement reversée à la communauté d'agglomération ou de communes, afin de financer des constructions de ce type sur son territoire.
- Coup de bâton potentiel supplémentaire : le rattrapage est surveillé via des bilans triennaux. Tous les trois ans, la commune doit faire au moins 15% du chemin. Faute de remplir l'objectif, le prélèvement sera gonflé d'un coefficient de majoration pendant la période suivante.

La situation en région Provence-Alpes Côte-d'Azur (PACA)

- Sur les 218 communes sanctionnées au titre du bilan SRU 2011-2013, c'est en région Provence-Alpes Côte-d'Azur (PACA) que l'on retrouve la plus forte proportion de communes rétives à la loi. Sur cette dernière période, 86 villes sur les 146 soumises à la loi SRU en PACA encourent des sanctions financières pour ne pas avoir financé les logements demandés par l'État.
- Parmi les plus mauvais élèves : la commune de Grasse n'a réalisé que 1% de ses objectifs sur la période... quand les communes du Castellet (Var), de Ventabren, Cabanne, Graques, ou Jouques (Bouches-du-Rhône) n'ont même construit aucun logement.

Saint-Cannat, entre sanctions et circonstances atténuantes

Logements sociaux à Saint-Cannat

Dans la liste des 218 communes sanctionnées au titre du bilan SRU 2011-2013 (Bilan provisoire à la date du 15 avril 2015 en attente des derniers arrêtés de carence), voici les chiffres concernant Saint-Cannat :

Circonstances atténuantes

La situation peut-être difficile pour un maire à cause de la démographie, de l'inconstructibilité, de la pression foncière qui fait monter les prix de réalisation des logements...

En regard des bilans triennaux, le Comité Régional de l'Habitat (CRH) s'est réuni le 5 juillet 2011 - une procédure nommée "Constat de carence" - pour examiner d'éventuelles circonstances atténuantes : objectifs atteints à quelques logements près, programmes lancés mais bloqués par des recours, difficultés par rapport à des risques naturels (inondations, etc.), prise en compte du bilan sur 9 ans... **Dans les Bouches-du-Rhône, Saint-Cannat et Auriol ont ainsi été graciées, libérées ainsi de la majoration de l'amende prévue.**

Loi peu adaptée aux besoins de notre commune

La loi fixe des quotas qui sont inaccessibles pour une commune de notre taille. Elle est en effet démesurée par rapport à nos besoins réels en logements sociaux.

Si on applique le pourcentage à atteindre, soit 25% sur la base de 2317 résidences principales (source État / Préfecture - 2014), il faudrait donc que la commune compte 579 logements sociaux au total d'ici 2025 ! Or la loi ne prend pas en compte la demande largement en dessous des objectifs à réaliser.

En effet, sur les 200 demandes recensées dans notre commune :

- certains demandeurs figurant sur les listings occupent déjà un logement social (car ces listes ne sont pas mises à jour au fur et à mesure des attributions) ;
- d'autres ont trouvé une solution satisfaisante dans le secteur privé.

En regard des dossiers étudiés, il existe en fait 50 à 60 demandes de logements sociaux à satisfaire sur la commune.

Celles-ci portent sur des résidents mal logés ou dont les loyers sont excessifs mais aussi sur des demandes de rapprochement familial pour des ascendants ou descendants vivant dans d'autres communes ou d'autres régions.

Saint-Cannat est une commune attractive. Des familles sans lien local ou raison professionnelle veulent aussi venir y résider pour sa qualité de vie. D'autres veulent simplement optimiser leur coût de logement. Cela explique l'accroissement des demandes enregistrées au niveau départemental.

Pour rappel, il y a actuellement à Saint-Cannat 206 logements sociaux et quelques logements appartenant au domaine privé de la commune mais non conventionnés. Ce chiffre qui n'est pas négligeable résulte des efforts réguliers de construction faits au cours des divers mandats.

Conclusion

C'est pourquoi le Conseil Municipal de juin 2015, à l'unanimité, a décidé de donner un avis favorable sur le projet de deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté du Pays d'Aix 2015-2021 qui fixe les actions à mettre en œuvre et les objectifs à tenir pour les six ans à venir en matière de politique de l'habitat, faisant l'objet d'une territorialisation par commune, avec la réserve suivante : "Concernant l'objectif de production de logements sur la commune et suite à la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et pour un urbanisme renouvelé), nous imposant d'aller vers un taux de 25% de logement locatifs sociaux, le futur PLU de la commune intégrera un objectif de production supérieur à celui prévu par le PLH communautaire, qui sera de l'ordre de 50 logements par an."

Saint-Cannat Communication.

Source :
Ministère du Logement,
de l'Égalité
des Territoires
et de la Ruralité

Nombre de logements réalisés au titre du bilan triennal	Objectif de réalisation 2011-2013 (1)	Taux de réalisation 2011-2013	Nombre de logements réalisés en 2013	Objectif de réalisation 2013	Taux de réalisation 2013 (à cause des recours)	Majoration de l'amende prévue (2)
18	38	47%	0	10	0%	52%

(1) Nombre de logements que la commune devait réaliser sur la période 2011-2013

(2) Depuis le vote de la loi Alur, les préfets ont la possibilité de majorer jusqu'à 5 fois les pénalités des communes n'ayant pas atteint leur quota de logements sociaux sur les périodes triennales. Les villes les plus sanctionnées sont souvent celles qui sont les plus en retard et/ou celles les moins enclines à construire.

Dernières opérations privées d'urbanisme à Saint-Cannat

Dernières opérations réalisées depuis 2011

- La Résidence Eléa** de Bouygues compte 16 logements sociaux sur 71 logements.
- Le Domaine de Marie** compte 2 logements sociaux sur 17 logements.

Au total 18 logements sociaux ont déjà été attribués depuis 2011.

Opérations en cours

- La Provençale - Construction de Provence**, est en train de finaliser son opération de 18 logements, "Le Parc de Saint-Cannat", au Chemin du Puy, qui comptera 3 logements sociaux livrés dans l'année 2015 (sauf retard du constructeur).

Opérations en attente

Deux sociétés de construction ont obtenu un permis de construire pour des logements dont les travaux de réalisation sont à programmer :

- Bouygues immobilier : 30 logements dont 6 logements sociaux.
- La Cogédim : 38 logements dont 6 logements sociaux.

Pour une troisième société, une demande de permis de construire est en cours d'instruction avec 17 lots dont 4 logements sociaux.

À propos du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté du Pays

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. Il se compose de trois grandes parties : le diagnostic, l'énoncé des principes et des objectifs et le programme d'actions. L'élaboration d'un PLH est obligatoire pour les communautés d'agglomération et relève donc, dans notre cas, de la compétence de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix (CPA).

Par délibération du 19 février 2015, le Conseil communautaire a approuvé le projet de deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH).

Pour mémoire, la procédure avait été suspendue à la fin de l'année 2013 afin d'engager une étude complémentaire intégrant les territoires des communes de Gardanne et Gréasque,

En date du 18 mars 2015, la CPA a saisi la commune afin qu'elle émette un avis sur le dossier de PLH, en précisant que les remarques éventuellement formulées ne devront pas être de nature à remettre en question les objectifs chiffrés.

Ce 2^{ème} projet de PLH se décline selon 9 objectifs :

- Suivre, améliorer et dynamiser les projets
- Démultiplier les moyens pour développer le parc public et en accession sociale
- Définir des secteurs d'intervention renforcés sur le tissu ancien
- Utiliser la ressource des bureaux vacants
- Réhabiliter et adapter le parc social existant
- Développer le logement intermédiaire pour les personnes âgées et handicapées
- Mieux gérer le parc existant
- Mobiliser le foncier
- Piloter, évaluer, communiquer au cours du PLH

Concernant plus précisément Saint-Cannat, la Commune prévoit une production de logements supérieure à celle fixée par le PLH : à savoir environ 50 logements/an.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Élus et agents ont rencontré les services d'ERDF à plusieurs reprises pour le suivi des investissements et de l'entretien du réseau électrique.

En 2014 et en 2015, ERDF a réalisé des investissements importants sur la commune de Saint-Cannat pour sécuriser l'alimentation en énergie électrique.

En plus de lourds travaux d'entretien réalisés sur les trois lignes moyenne tension qui alimentent la commune, ERDF a procédé à une campagne d'élagage de grande ampleur, afin de supprimer la majorité des perturbations liées à la présence de végétation à proximité des lignes moyenne tension.

Une bonne coordination avec la commune a permis de finaliser quelques interventions d'élagage en liens avec des propriétaires de parcelles situées sur le tracé des lignes. Rappelons que grâce aux travaux de renforcement sous maîtrise d'ouvrage du SMED13 (voir PSC de juin 2015), 1600 m de ligne aérienne ont pu être déposés.

Un enfouissement des réseaux aériens qui va contribuer à améliorer la qualité de fourniture sur l'ensemble du Plateau d'Activités car cette ligne aérienne était soumise régulièrement aux vents violents provoquant ainsi de nombreuses micro-coupures.

Ces actions, décidées en étroite collaboration entre la commune, le SMED13 et ERDF, permettront de réduire les perturbations électriques de l'ensemble des administrés de la commune pour les années à venir.

Josiane Duffau
1^{ère} Adjointe au Maire
Finances - Économie - Emploi - Insertion

VIDANGE DES EAUX DE PISCINE

Certains administrés vident leurs piscines sur la route, ou sur des champs cultivés. Or, il faut savoir qu'il est interdit de rejeter les eaux de vidange de piscines sur les voies publiques et les chemins communaux, sur les terres cultivées et dans le réseau d'égout car cela perturbe le fonctionnement de la station d'épuration.

Toute infraction sera sanctionnée en application de l'article R1331-2 du code de la Santé.

Vidangez votre piscine sur le réseau pluvial ou arrosez votre jardin avec l'eau de votre piscine...

À CHACUN SA MOBILIBERTÉ

Samedi 19 septembre : journée du transport public

Cette journée correspond à la Journée Nationale du transport public organisée chaque année avec le soutien du Ministère du Développement durable. C'est l'événement phare de la Semaine de la mobilité et de la Sécurité routière, elle-même incluse dans la semaine européenne de la mobilité, qui a lieu chaque année du 16 au 22 septembre.

En 2014, la Journée du transport public a connu un record de participation : 61 millions de Français ont pu voyager dans les 211 réseaux participants urbains (bus, tramways, métro...), départementaux (cars) et régionaux (trains régionaux) grâce aux offres proposées.

L'édition 2015 : la préservation du climat

Pour sa 9^{ème} édition, la Journée du Transport Public est placée sous le signe de la lutte contre le changement climatique. En effet, l'événement aura lieu deux mois avant la COP21, conférence internationale sur la préservation du climat. Faire le choix des transports collectifs c'est permettre l'évolution vers une mobilité durable.

Tarif attractif pour la journée découverte du réseau le 19 septembre



Votre ticket unité (1.10€) sera valable toute la journée du 19 septembre : vous pourrez faire autant de trajets que vous le souhaitez ! C'est idéal pour découvrir les nouveautés de la rentrée Mobiliberté, comme la 5^{ème} nouvelle ligne du réseau de Pertuis ou les nouvelles connexions intercommunales pour le bassin de Gardanne. Plus de 14 communes sont concernées par de nouveaux services de transport.

Cars, bus, minibus, la Communauté du Pays d'Aix finance plus de 50 lignes de transport : il y en a sûrement une qui peut vous rendre service ponctuellement, voire même vous convaincre au quotidien. Pour le savoir, il faut tester !

Le tarif réduit du 19 septembre est valable sur Aix-en-Bus et les lignes CPA, mais pas sur les lignes des Bus de l'Étang ou de Carreize.

Pays d'Aix Communication
www.agglo-paysdaix.fr

NUISANCES SONORES EN PAYS D'AIX

Des aides financières pour les habitations les plus exposées

Après la cartographie du bruit mise en place dès 2008, l'observatoire du bruit créé en 2013 et un programme soutenu d'ouvrages de protection collectifs, la Communauté du Pays d'Aix a décidé de financer, sous certaines conditions, les travaux d'isolation phonique réalisés par les propriétaires d'habitations les plus exposées aux nuisances sonores. La mesure s'inscrit dans le cadre du futur Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) qui sera prochainement actualisé pour la période 2015-2020. Elle est entrée en vigueur le lundi 1^{er} juin 2015.

La Communauté du Pays d'Aix propose désormais une participation financière aux travaux d'isolation phonique entrepris par les particuliers propriétaires d'un logement situé dans un secteur où le bruit évalué dépasse 65 dB(A) en Lden (en journée) ou 62 dB(A) en Ln (la nuit), niveaux à partir

desquels la gêne se fait ressentir dans la plupart des cas.

L'intervention de la collectivité concerne les habitations dont le permis de construire est antérieur au 30 mai 1996 (date du 1^{er} arrêté préfectoral relatif au classement sonore des voies) et uniquement les travaux réalisés par une entreprise agréée RGE (Reconnue Garant de l'Environnement).

Elle est plafonnée à 40 % du coût total des travaux TTC, dans la limite de 7 000 € par bâtiment collectif et par propriétaire (2 800€ maximum par logement) et de 12 000€ par propriétaire pour de l'habitat individuel (4 800 € maximum par logement).

Pour un meilleur confort acoustique

Ce dispositif vise à améliorer le confort acoustique des logements grâce à des travaux de façades tels que l'installation de fenêtres ou de vitrages acoustiques, ou l'isolation phonique des ouvertures (aération, ventilation, coffre de volets roulants, portes extérieures...). Les travaux d'isolation interne

au bâtiment (bruit de voisinage) ne sont pas concernés.

Afin d'accompagner au mieux les propriétaires dans la réalisation de leurs travaux, la Communauté du Pays d'Aix proposera un guide sur les mesures à mettre en place pour une protection optimale contre le bruit.

La collectivité estime qu'une cinquantaine de logements pourraient ainsi être améliorés chaque année, contribuant à la résorption des points bruyants les plus sensibles du territoire, identifiés lors de la récente actualisation de la cartographie du bruit en Pays d'Aix.

> Pour consulter les cartes du bruit
cartes-bruit.agglo-paysdaix.fr

> Pour déposer une demande d'aide financière
Site Internet CPA :
www.agglo-paysdaix.fr/environnement/air-bruit

AGRICULTURE LOCALE ET DE PROXIMITÉ

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Amap) de Saint-Cannat défend, depuis 8 ans maintenant, une agriculture locale et de proximité.

Un choix de société s'offre à chacun de nous :

- une agriculture industrielle avec ses fermes usines,
- une agriculture familiale, locale, rurale.

Notre choix est fait ! Notre alimentation, celle de nos enfants, de nos familles, provient d'une agriculture locale biologique : nos légumes, fruits, céréales, viandes, poissons, fromages (...) viennent de Saint-Cannat, Lambesc, Rognes, Bel-Air, Eyguières, Velaux, Arles, La Seyne-sur-Mer...

Par ce choix, nous valorisons, entre autres :

- l'échange : nous partageons en direct avec nos producteurs et comprenons chaque jour un peu mieux leur engagement, leur métier. Nous visitons leur exploitation, leurs serres, leurs ateliers, leurs champs... ;
- la solidarité et l'engagement : nous nous engageons sur une période de 1 an, avec paiement échelonné, sur un panier récurrent dont nous savons qu'il offrira des produits de saison, quels que soient les aléas ;
- la participation : nous faisons régulièrement des opérations d'entraide (pose de bâches, désherbage...);
- l'économie locale : chacune des familles paysannes enrichit durablement le tissu local ;
- un paysage diversifié (non aux fermes usines !);
- la légalité : chaque producteur est engagé dans le respect de la loi sociale française (travail déclaré, heures supplémentaires respectées) ;
- l'environnement : par leur engagement en faveur de l'agriculture biologique, nos producteurs n'utilisent pas de pesticides et respectent la charte AB ;
- l'équité : les prix sont fixés de façon à ce que chaque producteur puisse vivre de son travail.

Nous serons présents au Forum des Associations de Saint-Cannat le 12 septembre et à votre disposition pour vous présenter nos produits.

La Présidente,
Sylvie Lavigne

Amap de Saint-Cannat
http://amapdesaintcannat.fr
amap13760@gmail.com

Nouvelles mesures pour le dépôt des déchets verts dans les déchèteries

Dans le prolongement de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013 interdisant le brûlage des déchets verts sur la quasi-totalité du territoire des Bouches-du-Rhône, la Communauté du Pays d'Aix assouplit les règles de leur dépôt dans les 19 déchèteries du Pays d'Aix, notamment les limitations de volume, afin de faciliter leur élimination pour les particuliers. Ces nouvelles mesures sont entrées en vigueur le lundi 1^{er} juin 2015.

- Les particuliers au volant d'un véhicule léger avec remorque ou d'une fourgonnette peuvent déposer leurs déchets verts sans limite de poids durant les jours de semaine et à raison d'un trajet quotidien au maximum les samedis et dimanches.
- Les particuliers équipés d'un fourgon ou d'un camion-plateau pourront quant à eux y déposer jusqu'à 1,5 m³ par jour, 7 jours sur 7.

Ces mesures se substituent aux règles précédentes qui limitaient les dépôts à 1,5 m³/jour pour l'ensemble des usagers. Elles devraient faciliter l'élimination des déchets verts subsistant dans les jardins et propriétés après que les usagers auront broyé ou composté les végétaux, actions fortement recommandées par la collectivité.

Le coût de la gestion des flux en déchèteries représente en effet pour le Pays d'Aix un coût annuel global de 1,5 M€ TTC, alors même que des actions sur site comme le broyage - dont les résidus peuvent être utilisés pour le paillage des plantations - ainsi que le compostage sont à la fois plus économiques et écologiques.

RAPPEL

Nous vous rappelons qu'une plate-forme, demandée par le Maire à la CPA, permettra :

- de décharger rapidement les déchets végétaux sur un vaste espace, à même le sol ;
- de décharger en toute sécurité sans risque de chute de hauteur.

Une solution pour chaque type de déchet vert

- **Les déchets cellulodiques** (broussailles, feuilles mortes, fleurs, tontes de gazon) présentent une biodégradabilité rapide. Leur compostage sur place est recommandé. Fin 2014, la Communauté du Pays d'Aix avait déjà distribué 15 000 composteurs sur le territoire.
- **Les déchets ligneux** (branches, tailles de haies, d'arbustes...) présentent une biodégradabilité lente. Il est recommandé de les broyer et de les utiliser sur place comme paillage dans les jardins.
- **Les déchets verts subsistants** doivent être déposés dans l'une des 19 déchèteries du territoire où la Communauté du Pays d'Aix vient de relever le poids maximum de déchets végétaux autorisés pour les particuliers.

NOUVELLES DES RÉSIDENTS DES OPALINES



Sortie hebdomadaire

C'est par un beau soleil d'été que les résidents des Opalines Saint-Cannat s'offrent leur petite sortie hebdomadaire au marché du mercredi matin.

C'est Marie-Catherine Péliissier, native de Saint Cannat, qui nous servira de guide aujourd'hui. Sa rencontre avec les Saint-Cannadens ne passe pas inaperçue, car tout le monde la connaît.

C'est en se remémorant les souvenirs du bon vieux temps, qu'elle fait découvrir l'endroit où elle allait danser, le Bailli de Suffren, et l'école des garçons où elle accompagnait son frère. Ce fut un moment magnifique et une belle leçon de vie pour nous, animateurs.

Le passé est bien présent et nous avons tout à apprendre de nos aîeules.



La Chorale à l'honneur !

Ce sont les résidents des Opalines qui ont gagné le 1^{er} prix de la meilleure chorale et le 2^{ème} prix en solo de la 11^{ème} édition du festival des seniors au Pasino d'Aix-en-Provence.

Ils étaient accompagnés de Florence, musicothérapeute aux Opalines, et de leur animatrice Patricia, sous la bienveillance de leur Directrice Marjorie Bouvet.

Patricia Ducard

Animatrice aux Opalines Saint-Cannat

Les Opalines

Maison de retraite
Quartier Saint André CD 18
04 42 57 30 74
06 16 91 70 74

LE CLUB DES SENIORS PREND DES VACANCES



Le Club des Seniors a fermé ses portes pour la période estivale et a clôturé la saison le dimanche 5 juillet en présence de Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat. Malgré une chaleur écrasante nos aînés ont pu profiter de la climatisation installée depuis un an dans la salle qui leur est réservée. Ils ont ainsi pu profiter pleinement de ce moment agréable et chaleureux.

La saison 2014-2015 a été bien remplie. Les adhérents ont profité de multiples activités qui ont à chaque fois fait l'unanimité.

Merci, pour leur implication, à Claude Costa Soler délégué de l'ES13, à Jacqueline Simonin, trésorière du club, et à toute l'équipe de bénévoles qui nous promettent encore de belles journées.

Rendez-vous en septembre !

Monique Guillet
Conseillère municipale
Pour le Club des Seniors



JOURNÉE RÉCRÉATIVE DES "CANNETTES" AU JARDIN D'AUTOMNE



"Les Canneltes" de l'association des Amis du vieux Saint-Cannat ont rendu visite à leurs aîeules "Au Jardin d'Automne". Ces dames ont travaillé la feutrine. Ambiance chaleureuse autour d'oiseaux et de cœurs. C'était une occasion pour resserrer les liens entre générations. Nous renouvelerons l'expérience dès septembre avec d'autres projets.

Christiane
Pour les Amis du Vieux Saint-Cannat

Collège des Garrigues



Voyage pluridisciplinaire en terre catalane

Au début du mois d'avril, les élèves de la section Euro espagnol et de l'atelier scientifique de 3^{ème} sont partis pour un voyage linguistique et scientifique à Barcelone. Le programme a été élaboré par les 4 enseignants (L. Corromp, M. Bouzid, A. Leroc et M. Giancaterino) en fonction de leurs disciplines. Les élèves ont été rapidement plongés dans le bain car hébergés en famille d'accueil afin de mettre à profit leur acquis linguistiques, mais aussi pour vivre à l'heure espagnole. Ainsi nos jeunes français ont été pour le moins surpris de passer à table à 22h30, et Morphée a dû attendre bien plus tard pour retrouver les collégiens !

Découverte de la capitale catalane

Cette découverte s'est déroulée sur 4 jours avec un programme varié : le musée Picasso, la fondation Miro, le parc Guell qui ont permis aux élèves de préparer l'épreuve d'Histoire des Arts de fin de 3^{ème}, mais aussi le Cosmocaixa (l'équivalent du Palais de la Découverte) pour la découverte scientifique. La découverte de la culture espagnole s'est faite dans la rue comme dans l'assiette. Visite du marché de la Boqueria, de la célèbre Rambla, du port olympique, de marémagnum, de la place de Catalunya, des façades des palais de Gaudi, des castellers (tour humaine), la Sagrada Familia, promenade en bateau... mais aussi un goûter sur la plage, ou encore un chocolat con churros. Quelques surprises avaient été préparées par les enseignants comme un restaurant tapas et pincio, la visite du Camp nou ou encore une chasse aux œufs... car les cloches passent aussi en Espagne !

On finit avec Dali

Au matin du départ, les bagages étaient aussi lourds que les cœurs serrés car des liens ont eu le temps de se créer avec les familles très accueillantes. Sur le chemin retour, une pause avait été programmée à Figueras afin de visiter le musée Dali. Un programme culturel jusqu'aux dernières heures du voyage !

The bacteria's show

Sempiternelle question

24 élèves de 6^{ème}, tous volontaires, suivent un atelier scientifique une heure par semaine. L'objectif de cet atelier est de s'interroger sur le monde environnant. Les deux enseignants qui co-animent cet atelier, Mélanie Giancaterino et Arnaud Leroc, leur ont donc tout naturellement demandé quelles questions scientifiques leur troublaient dans la tête. Quand on est enfant il y a une sempiternelle question qui revient quotidiennement "T'es-tu lavé les mains ?". Les collégiens ont donc trouvé la thématique de l'année "Pourquoi faut-il se laver les mains ?".



De la nécessité de se laver les mains à la création Partant de là, il a fallu se poser des questions, imaginer des expériences puis des protocoles. D'abord comment voir ce qui par définition ne se voit pas ? Pour comprendre ce que nous avons sur nos mains il a fallu faire des expériences : créer de la gélose, la couler dans des boîtes de pétri, frotter les mains dessus et attendre... Au bout d'une semaine le résultat fait un peu peur : champignons, bactéries... Puis ensuite, il a fallu traiter avec un puis plusieurs antibiotiques. Fort de leurs expériences, les élèves ont dû imaginer une façon originale de présenter leurs découvertes. Par trinôme, ils ont créé un roman-photo, un dessin animé, une vidéo humoristique en anglais (avec l'aide de Nathalie Royer, enseignante d'anglais), un film en accéléré de la multiplication des bactéries, une modélisation par ballons...

Des prix mérités

Avec cette vision originale des sciences, les élèves de l'atelier scientifique de 6^{ème} ont été sélectionnés pour la phase finale de deux concours : "Cgénial" et "Faites de la science". Ils se sont donc rendus à l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, où ils ont obtenu l'un des deux prix en jeu (le prix du public), puis à la faculté des sciences Saint-Charles où ils ont obtenu le prix de l'Inserm (Institut National de Santé et de Recherche Médicale). Les membres du jury ont à chaque fois relevé la performance étonnante de ces collégiens de onze ans en les encourageant à poursuivre en ce sens puisqu'à chaque fois ils étaient très proches de la première place.

Voulant suivre les traces de leurs aînés de l'atelier de 3^{ème}, il leur reste un dernier concours pour briller. Les enseignants sont déjà très fiers de leur parcours et réfléchissent déjà aux concours de l'an prochain puisque cette équipe de petits scientifiques se retrouve en 5^{ème} pour poursuivre les expérimentations.

Et de "Une"

De la théorie à la pratique

Depuis 7 ans, Mélanie Giancaterino, professeure de lettres, participe avec une classe de 3^{ème} au "Concours de Une", dans le cadre de la semaine de la presse, organisée par le Clémi. Cette année, elle a collaboré avec C. Serra, professeure-documentaliste, pour la préparation et le concours en lui-même. En effet, pour participer à un concours de ce type mieux vaut savoir de quoi on parle. Les élèves de 3^{ème} B ont donc suivi une séquence complète sur les médias. Qu'est-ce qu'un quotidien ? Qu'est-ce que la presse d'opinion, un édito ? Quels sont les éléments constitutifs de la une ? Quel est le rôle du dessin de presse ? Qu'est-ce qu'une agence de presse ? Comment un article est-il construit ?...



Une fois la théorie apprise, il a fallu passer à la pratique. Par groupe, les élèves ont trouvé le nom de leur journal d'un jour, ainsi qu'un logo pour illustrer. Puis ils ont créé les cadres de la une, afin d'être prêts le jour J.

Une journée marathon

Le 24 mars, la salle informatique du collège s'est transformée en salle de rédaction. Comme tous les grands médias, les élèves ont reçu les dépêches AFP ainsi que les photos d'illustration. A 11h30, tout est à remettre à plat... un crash aérien vient d'avoir lieu dans les Alpes. Il faut tout de suite rebondir et revoir la une. Dans l'urgence à 15h30, il faut boucler la une, car 16h00 est l'échéance de rigueur pour l'expédition de la une choisie. En effet, 5 groupes ont travaillé d'arrache-pied, mais une seule doit être expédiée. Un vote a donc eu lieu.

Une journée marathon, qui a permis à chacun de s'investir ; même les plus timorés ont su s'exprimer dans le comité de rédaction.

Cette journée de concours a aussi permis aux enseignantes d'évaluer les élèves sur une quinzaine d'items du socle, car ce type d'événement a la particularité de valoriser des élèves parfois moins investis dans une salle de classe traditionnelle.

Mélanie Giancaterino
Collège des Garrigues

LA CARRIOLE, DEUXIÈME !

La Carriole sera présente au Forum des Associations ce 12 septembre.

Venez y découvrir son théâtre et ses nouveaux projets, poser vos questions, partager vos attentes et expériences ou simplement un bon verre...

Curieux, vous hésitez encore ?

Participez à un stage-découverte, gratuit et ouvert à tous.

Quel que soit votre niveau, ce sont 8 heures de partage pour aborder les différents volets de la création théâtrale ou poétique et l'esprit dans lequel elle est envisagée.

Prochaines dates de stage : week-end du 19 septembre et week-end du 17 octobre 2015, les samedis de 19h15 à 21h30, les dimanches et lundis de 17h00 à 20h00.

Décidez, vous embarquez ?

Le groupe vous attend avec joie, pour préciser ensemble les projets de la saison.

Notez le nouvel horaire hebdomadaire des ateliers : le mardi à 19h30.

Lieu en attente : à confirmer en septembre.

Rendez-vous au Forum pour le clap de lancement !

Théâtre de la Carriole

Ateliers et stages adultes, tous niveaux, à partir de 16 ans.

Préparation aux concours d'entrée aux écoles de formation professionnelle.

Renseignements :

09 51 25 13 45

theatredelacarriole@free.fr

facebook : Théâtre de la Carriole

Sophie Meiffren anime les ateliers et dirige les comédiens après 4 années de formation professionnelle, notamment à l'Atelier International de Théâtre Blanc et à l'École Internationale de Théâtre Jacques Lecoq (Paris).

Le Théâtre de la Carriole a été créé en septembre 2014 à Saint-Cannat.

CHAMP LIBRE DANS LES MONDES MERVEILLEUX DE L'ENFANCE

Après une année d'atelier, dirigé par Mailys Castets et Marie Aude Forissier, et un stage intensif pour la création du spectacle, les ados de l'association ont ouvert les festivités et nous ont présenté "L'oiseau bleu" d'après Maeterlinck. Un magnifique conte initiatique, une quête de vérité et de liberté porté par la fraîcheur et l'énergie de l'adolescence.

Puis, c'est à la Belle Récré, festival jeune public de Saint-Cannat, que les enfants des ateliers, animés par Mailys Castets nous ont réjouis, émus et attendris, offrant au public avec une générosité et un enthousiasme communicatif, des petits princes touchant de sincérité, un Peter Pan endiablé, une Alice déjantée ! Les DVD des spectacles sont en cours de montage et seront en vente à 10 € au Forum des Associations (n'oubliez pas de passer commande).

Champ Libre c'est aussi la découverte du théâtre pour tous, avec la participation au dispositif des NAP à l'école Barbizet depuis cette année et à l'école des Santolines dès la rentrée 2015.

Et des stages pendant les vacances scolaires, Toussaint, hiver et printemps.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures théâtrales !

Marie Aude Forissier, pour Champ Libre
06 25 76 80 59
assochamplibre@free.fr



12^{ème} FESTIVAL SAINT-CANNADEN DU CINÉMA EN PLEIN AIR

1-2-3 Moteur !

Le 12^{ème} festival du cinéma plein air a été lancé le lundi 29 juin à 21h30 à l'Espace Coopérative avec le film de Gilles Grangier "L'Age Ingrat" avec Fernandel, Jean Gabin, Marie Dubois et Franck Fernandel.

Le mercredi 1^{er} juillet, un film de Rose Bosh "Avis de Mistral" avec Jean Reno, Charlotte de Turckheim et Hugues Aufray. Vendredi 3 juillet, pour clôturer ce festival, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité à partir de 19h. Il fut suivi d'une soirée grillades. Le film présenté fut "Afrik'Aïoli" de Christian Philibert.

Le temps, un allié incontestable

Depuis 3 ans le beau temps avait boudé ce festival. Pour ce 12^{ème} festival, il a contribué pour une grande part à cette réussite. Les applaudissements après chaque séance témoignent de la satisfaction du public présent, ce qui donne du baume au cœur des organisateurs.

Tout cela demande une grande somme de travail et d'organisation et votre satisfaction donne un élan aux bénévoles pour continuer.

Le président,
Christian Jourdain

UNE NOUVELLE SAISON POUR L'ATELIER DU POSSIBLE

Des nouvelles des pratiques amateurs

Les ateliers reprennent à partir du 12 octobre, les inscriptions sont ouvertes à toutes et à tous, débutants ou confirmés. Ils se déroulent salle Yves Montand.

- le lundi de 20h30 à 23h00 pour l'atelier théâtre
 - le mercredi de 20h30 à 23h00 pour l'atelier chanson et théâtre.
- Les places sont limitées.

Vous pourrez découvrir les réalisations des ateliers 2014/2015

"Des tulipes" de Noëlle Renaude par l'atelier théâtre des "lundi"

Salle Yves Montand
Samedi 26 septembre à 20h30
Dimanche 27 septembre à 16h00 et 19h30

"À la vie, à l'amor" par l'atelier chanson et théâtre des "mercredi"

Salle Yves Montand
Samedi 3 octobre à 20h30
Dimanche 4 octobre à 16h00 et 19h30

Pour plus d'infos, consultez la brochure culturelle et www.saint-cannat.fr

Les stages en week-end font toujours le plein ! Il y en aura à nouveau, tout au long de la saison 2015-2016, pour celles et ceux qui veulent découvrir notre pratique du théâtre, ou qui ne peuvent s'investir sur une activité hebdomadaire.

Des nouvelles de la compagnie professionnelle

"Les Piétons de la nuit" mis en scène de Bernard Colmet, continuent leur tournée

- Charleval le 9 octobre
- Gréasque le 6 novembre
- Septèmes le 8 novembre
- La Destrousse le 29 novembre

"À mots ouverts", nouveau spectacle, texte de Dominique Duby, sera créé et joué à Marseille

- le 11 décembre Centre Social Del Rio
- le 18 décembre Espace Culturel Busserine
- le 22 décembre Théâtre Toursky

Pour ceux qui n'auront pu voir "Roms, Paroles vivantes" en Avignon cet été, nous espérons une belle reprise en 2016.

Belle saison à tou-te-s



PRÊT POUR UNE NOUVELLE ANNÉE DE DANSE !

C'est avec des étoiles plein les yeux que nos élèves et leurs professeurs ont pu prendre des vacances bien méritées avec le merveilleux spectacle "Peter Pan" donné au mois de juin dernier. Ce sont près de 950 personnes qui sont venues, sur deux soirs, applaudir nos danseurs.

Un immense merci à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce spectacle et surtout un grand bravo à nos professeurs et à leurs élèves pour leur talent !

C'est donc plus que motivés que les membres de l'association Geste et Harmonie s'apprentent à entamer une nouvelle saison de danse !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 septembre pour le Forum des Associations au jardin Joseph Richaud pour les nouvelles inscriptions et pour venir voir (ou revoir) un "échantillon" du dernier spectacle.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

L'équipe Geste et Harmonie

RAPPEL DES DISCIPLINES ENSEIGNÉES
(Professeurs Diplômés d'État)
- Classique à partir de 4 ans (né en 2011)
- Jazz à partir de 7 ans (né en 2008)
- Contemporain à partir de 10 ans
- Barre à Terre et Bailothérapie (adultes)



L'Atelier du Possible
Contact :
Atelier du Possible
Bernard Colmet

06 70 07 12 81
bernardcolmet@wanadoo.fr
atelierdupossible@wanadoo.fr
www.atelierdupossible.fr

NOUVEAU DÉFI AUX FEUX DE LA SAINT-JEAN



Depuis 26 ans, le 21 juin au matin à 10h au Castillet à Perpignan, Mr Jean Iglésis remet la flamme du Canigou aux relayeurs de la Saint-Jean. Cette année a eu lieu une cérémonie alliant les montagnards du Canigou et les relayeurs de Saint-Cannat : les montagnards partant pour le Canigou raviver la flamme et les relayeurs de Saint-Cannat pour la transmettre.

Une année de défi

Seulement 6 personnes étaient présentes à Perpignan : 2 joggeuses, 3 cyclistes et un chauffeur de mini bus. 60% du relais a été réalisé par des cyclistes. Nombreux sportifs ont rejoint le groupe au cours du trajet : 1 joggeur à la sortie du Canal de Saint-Gilles, un cycliste après Arles et une quinzaine de joggeurs, dont le Maire, à partir du pont des Armieux. Pour la première fois à Saint-Gilles (Gard) le 23 juin à 10h sur le parvis de la collégiale, la flamme a été remise au Maire, à Monsieur le Curé, au Président de la Maintenance Provençale, au Grand Maître du Conseil de l'Ordre. Devant une foule importante la flamme a été transmise à une dizaine de communes du Languedoc. Le relais entre Saint-Gilles et Arles a été assuré par les coureurs cyclistes d'Aramon (Gard). L'arrivée sur Arles reste toujours une étape incontournable et émouvante pour les coureurs qui transmettent la flamme à une vingtaine de villes et villages de Provence, en présence de la Reine d'Arles, du Maire, du Président de la Maintenance Provençale des Feux de la Saint-Jean et du Grand Maître du Conseil de l'Ordre. À Saint-Cannat, dernière étape, transmission de cette flamme au Puy-Sainte-Réparate.

Belle soirée finale

Pour finaliser ce parcours d'amitié, nous nous sommes retrouvés sur l'Esplanade Charles De Gaulle pour une soirée musicale avec l'ensemble instrumental "La Malle aux Arts". Repas convivial servi par les commerçants ambulants ou bien tiré du sac. Puis l'heure arriva d'allumer le feu avec les relayeurs de la Saint-Jean et Monsieur le Maire, après lecture du Message de la Saint-Jean et de la Coupo Santo.

Le défi 2015 a été tenu.

Christian Jourdain
Président du Foyer Rural



Photo Père Jean-Luc Michel - Prise depuis la cabine d'un hélicoptère

PAROISSE DE SAINT-CANNAT RENDEZ-VOUS DE RENTRÉE

1^{er} trimestre d'une nouvelle année scolaire, dernier trimestre de l'année 2015... et, le 29 novembre, nouvelle année liturgique pour les catholiques ! Bienvenue à tous et en particulier aux nouveaux arrivants !

Dimanche 6 septembre

Fête Notre-Dame
10h00 Messe en plein air au jardin
Joseph Richaud.

Samedi 12 septembre

Forum des Associations
Nous vous accueillerons avec joie au stand de la paroisse.

Dimanche 20 septembre à Lambesc

10h00 Journée portes ouvertes.
11h00 Messe de rentrée en famille et verre de l'amitié.

Pour toute question ou demande d'inscription à la catéchèse, n'hésitez pas à nous consulter !

Samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre

Journées du Patrimoine
15h00 Visite guidée de l'église de Saint-Cannat par M. Jean-Claude Klein, dans le cadre d'une visite complète du village, au départ du Musée Suffren de Saint-Cannat.
10h00-13h00 et 15h00-18h00 Visite et présentation des grandes orgues Isnard de l'église de Lambesc, monuments historiques (1789) par l'organiste conservateur titulaire Stéphane Rigat.

Dimanche 11 octobre

1^{ère} rencontre de catéchèse
9h00 -11h00 à l'église de Lambesc (pour les enfants du primaire).

Dimanche 1^{er} novembre

Fête de la Toussaint
Messe à 9h30 à Rognes et à 11h00 à Lambesc.

Lundi 2 novembre

Jour des défunts
11h00 Messe à Lambesc.
15h00 Bénédiction des tombes à Saint-Cannat.

Dimanche 15 novembre

Confirmation des jeunes et adultes
11h00 Messe présidée par Monseigneur Christophe Dufour

Dimanche 29 novembre

Grand loto paroissial
15h00, Salle du 4 septembre.

Jeudi 24 décembre

Veillée en famille et messe de la nuit de Noël
18h30 Lambesc,
21h00 Rognes,
23h30 Saint-Cannat.

Vendredi 25 décembre

Messe du jour de Noël
11h00 Lambesc.

NOUVEAU GUIDE PAROISSIAL 2015-2016

Toutes les informations sur la paroisse
Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, venez le chercher au Forum des Associations ou dans l'église de Saint-Cannat.

Père Jean-Luc Michel,
Votre curé.

Presbytère du Curé
2, rue Richard - Saint-Cannat
04 42 57 22 67
Maison Paroissiale
40, rue Grande - Lambesc
04 42 57 01 01
Père Jean-Luc Michel
jlnf.michel@wanadoo.fr
Site paroissial : www.lestroispierres.org

EN FORME !



Au premier plan Marilen Calleja (coach), Sophie Favier (présidente), Catherine Mazzella (trésorière)

L'ancienne équipe "En Forme de Cirque" a cédé la place à des adhérents pratiquants le Pilates et la Marche Nordique, afin que cette belle aventure de création de ces activités sur le village, commencée il y a 4 ans perdure et, surtout, continue à se développer afin de vous proposer toujours plus de nouveautés.

Qu'est ce que le pilates ?

Des cours de renforcement musculaire en profondeur, dans l'écoute et le respect de son corps, proposés en journée et en soirée.
Nombre limité de participants.

EN FORME !

Sport Santé : Pilates et Marche Nordique

Qu'est ce que la marche nordique ?

De la marche sportive, avec des bâtons spécifiques dédiés à cette activité. Un sport de pleine nature dans les collines de Saint-Cannat, pour se muscler, s'aérer, se dépenser et échanger dans l'effort et la bonne humeur.

Vous retrouverez votre coach Marilen sur ces activités. Elle aura à cœur, comme depuis plusieurs années, de continuer à vous faire apprécier ces sports santé et surtout de vous apporter toujours plus de challenge sportif !

L'association mettra un point d'honneur à vous proposer de nouveaux projets et événements, plusieurs fois par an.

La présidente,
Sophie Favier
enformesaintcannat@gmail.com

Coach Marilen Calleja 06 74 19 28 73
Page Facebook "En Forme ! Saint-Cannat"

RENDEZ-VOUS AVEC LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison 2015-2016 commencera le lundi 14 septembre, après le Forum des Associations.

J'invite donc toutes les personnes intéressées à s'inscrire ou se réinscrire aux cours proposés par notre association.

Vous savez qu'il y en a pour tous les goûts et à des horaires variés, permettant de satisfaire un large public. Tous les cours sont ouverts aussi bien aux hommes, qu'aux femmes et aux jeunes ados.

Un créneau sera réservé pour un atelier "équilibre" ou "mémoire", pour les seniors.

En attendant, rendez-vous au Forum des Associations pour inscription et renseignements complémentaires.

La présidente,
Chantal Pellegrin
04 42 57 31.57
cgpellegrin@orange.fr

LE TEMPS D'ÊTRE

Vive la Zenitude

L'association Le temps d'être a participé dimanche 14 juin 2015 à la Journée Nationale de Qi Gong, au parc Saint-Mitre, à Aix-en-Provence. Une journée qui connaît un succès grandissant avec un nombre croissant de participants et d'associations dans tout le Pays d'Aix. Un succès qui s'explique d'ailleurs facilement, car le Qi Gong, au-delà d'une discipline, est un véritable art de vivre, qui s'intéresse aussi bien à la santé qu'au bien-être et qui rejoint la philosophie de Nathalie Boillon et de l'association qui ont toutes deux pour objectif de nous faire goûter à la zenitude.

Autres activités

L'association propose aussi d'autres activités que le Qi gong : l'Energy Stretch, la réflexologie plantaire, des disciplines amenant à mieux faire circuler l'énergie dans le corps, aidant ainsi à chasser nœuds ou blocages, qu'ils soient physiques, physiologiques, émotionnels,...

Sachez ainsi qu'à tout moment de l'année, vous pouvez démarrer les activités proposées, découvrir les pratiques pour les connaître et vous les approprier afin de les intégrer à votre vie de tous les jours.

Rendez-vous

Pour cette rentrée 2015, de nouveaux horaires vous sont proposés.

N'hésitez pas à nous retrouver au Forum des Associations, au cours duquel vous pourrez participer à nos ateliers d'initiation.

Pour tous ceux qui souhaitent intégrer plus facilement le Qi Gong à leur vie quotidienne : lancement d'une pratique matinale (7h00-7h45), deux fois par semaine, les mardis et jeudis.

Et pour ceux qui ont du mal à dégager du temps dans la semaine, des stages vous seront proposés régulièrement tout au long de l'année. Notez la date du premier stage, ouvert à tous : samedi 26 septembre de 10h00-18h00 (atelier de Qi Gong, se terminant par une séance de relaxation aux vibrations des bols tibétains).

Nathalie Boillon
Coordinatrice du Temps d'être

Renseignement et inscription
06 85 79 02 79
www.letempsdetre.fr



Les -12 ans championnes des Bouches-du-Rhône

UNE BELLE SAISON POUR HANDBALL CONCERNADE

L'énergie déployée ces six dernières années, depuis la création de notre école de handball, commence à se lire au niveau des résultats.

Nos -12 ans féminines ont remporté le premier titre du club en survolant leur championnat avec une équipe composée pourtant de premières années ! Nos -14 féminines terminent troisièmes après une demi-finale très disputée et très engagée. Nos -18 ans ont réalisé une saison encourageante en régional et nos seniors ont atteint les 16^e de finale de la Coupe de France.

Côté garçons, les -12 ans et les -14 ans ont réalisé une saison solide, les -16 ans ont également terminé troisième. Décimés par les blessures, les seniors masculins ont lutté jusqu'au bout mais quatre équipes au lieu de deux descendaient cette année.

Cependant, comme toujours, le plus important reste le plaisir de jouer, de progresser et de vivre une belle aventure ensemble.

La saison prochaine ?

Elle devrait être tout aussi passionnante avec des collectifs compétitifs dans toutes les catégories. Pour les filles, les -12 chercheront à conserver leur titre, les -14 ans joueront en région et les seniors vont préparer une équipe capable de jouer la montée en région. Pour les

garçons, les -14 ans et les -16 ans tenteront de rivaliser pour les titres, les seniors de remonter immédiatement avec l'arrivée de quelques jeunes talentueux.

Se faire plaisir

L'école de handball (5-12 ans) permet une pratique adaptée avec ou sans compétition. Pour les équipes de jeunes ou seniors, même si vous êtes débutant(e), il ne faut pas hésiter à nous rejoindre pour quelques essais. Avec de la bonne volonté et de la bonne humeur, il est possible de progresser très vite, de trouver un rôle dans l'équipe et de se faire plaisir. Nous avons également une section loisir le jeudi et nous proposerons aussi du handfit (normalement le mardi) à ceux ou celles qui veulent juste s'entretenir.

Notre encadrement compte deux salariées à temps plein et des bénévoles diplômés. Pour consulter les horaires de nos entraînements, consultez notre site Internet.

Bien sportivement.
L'équipe du Handball Concernade

Handball Concernade
06 85 66 80 18
contact@hbconcernade.com
www.hbconcernade.com

DE NOUVEAUX OBJECTIFS AU SCSC POUR LA SAISON 2015-2016

Le nouveau Conseil d'Administration du Sporting Club Saint-Cannat élu à l'Assemblée Générale du lundi 22 juin est composé d'actuels et d'anciens membres du club. Son objectif est de mettre en place un nouveau projet sportif et un nouveau fonctionnement organisationnel, afin de redynamiser le club et de préparer les équipes à jouer à un niveau plus élevé dans les années à venir.

Cette équipe entend garder l'esprit convivial et familial du club, tout en relançant les tournois et les manifestations diverses. Elle participera activement à la vie associative saint-cannadène et sera présente sur les événements sportifs et culturels du village. Elle travaillera également en étroite collaboration avec le Sporting Club Féminin dans un esprit de partage et de synergie, au niveau local, départemental et régional.

Le label École de football FFF

L'école de football regroupe les catégories U7, U9, U11 et U13. En plus de sa mission éducative assurée par un encadrement diplômé, formé et compétent, elle se doit d'enseigner le football dans le respect des règlements et de la politique fédérale tout en cultivant l'esprit sportif.

- **U 5 ans, U 7 ans et U 9 ans :** l'objectif est de posséder 3 à 4 équipes dans chaque catégorie, de participer à l'ensemble des plateaux de la saison et d'organiser 3 à 4 plateaux sur nos installations sportives.
- **U 11 ans et U 13 ans :** la catégorie U 13 ans ne jouera plus la saison prochaine sous forme de championnat, mais par poule de niveau avec des groupes par secteurs géographiques et niveaux footballistiques choisis par les clubs eux-mêmes.

Le football à 11

- **U 15 ans :** engager deux équipes. Maintien en pré-excellence pour l'équipe 1 et jouer le haut de tableau pour l'équipe 2.
- **U 17 ans :** jouer le haut de tableau toute la saison pour essayer d'être bien placé en fin de saison.
- **U 19 ans :** jouer la montée en excellence. Préparer ces joueurs à jouer en catégories senior et à jouer à un niveau PHB/PHA dans les années futures afin d'enrichir le groupe senior avec des joueurs formés au sein de l'Entente SCSC / FCL.
- **Promotion de 1^{ère} division :** constituer une équipe mélangeant des U 20 ans et des seniors afin

de pérenniser cette équipe, de permettre aux jeunes joueurs U 19 ans et U 20 ans de faire connaissance et d'appréhender cette catégorie difficile à leurs yeux.

- **PHB :** reconstruire le groupe en gardant un maximum de joueurs de l'effectif actuel, faire appel à d'anciens joueurs du club, assurer le maintien très rapidement afin d'être bien placé en fin de saison.
- **Vétérans :** relancer la catégorie grâce à la création par le District de Provence d'un championnat pour les 50 ans et plus sur terrain réduit le samedi matin.

Entente SC Saint-Cannat / FC Lambesc

Il ne s'agit pas de l'absorption d'un club par l'autre, mais de la fusion entre deux clubs qui mettent leurs moyens en commun. Cette entente, commencée au cours de la saison 2013-2014, a fait le choix consensuel des nouvelles couleurs "bleu-ciel et blanc" pour ne pas privilégier ni mécontenter l'un des 2 clubs - couleurs utilisées depuis 2 saisons par les équipes de jeunes. Pour la saison qui démarre, les rencontres officielles auront lieu sur le stade de Saint-Cannat. Nous allons élargir l'entente actuelle sur le football à 11 pour les catégories U 7 ans à U 19 ans. Le FC Lambesc n'ayant pas d'équipe seniors, il est convenu, suite à un accord passé entre les deux clubs il y a quatre ans, que les joueurs de l'équipe fanion (seniors 1) jouent sous la dénomination du Sporting Club de Saint-Cannat.

Bonne rentrée !
L'équipe du SCSC

Jean-Albert Gérard, président
06 62 77 31 93
sportingclubstcannat@free.fr
www.scsc.fr

NOUVEAU BUREAU DU SCSC

Jean-Albert Gérard (président), Philippe Conand (trésorier), Florence Tremel (secrétaire), Hakim Benhadji, Céline Ciavatti, Pierre Maraval, Michel Meriot, Philippe Schotte, tous membres.

15 ANS DE BASKET-BALL ET D'ENGAGEMENT POUR NOTRE JEUNESSE EN INTERCOMMUNALITÉ !



Vices championnes U11 F 2015

La formation technique des jeunes joueurs a été le moteur de nos préoccupations, initiée par nos entraîneurs diplômés, Magali Lacroix, Soumane Keita, Christine Petricoul ainsi que tous les bénévoles du club.

Chaque fin de saison, les résultats des championnats récompensent le travail accompli.

Nous félicitons les équipes qui ont obtenu le titre de Championnes départementales en benjamines U13 Promotion, le titre de Championnes départementales en minimes filles U15 Honneur et la finale en Poussines U11 Promotion.

Dans la catégorie U13, le jeune Arthur Giusiano intègre la sélection U13 M du Comité Départemental. Merci aux parents, pour leur confiance, leur enthousiasme et leurs encouragements !

L'école de mini-basket conforte son succès

Les 78 enfants de l'école sont le moteur de notre croissance. Le "Mini" se pratique en club dès l'âge de 4 ans (filles et garçons).

Le basket "Loisir"

Ça marche ! Avec une vingtaine de licenciés, les "Loisir" se sont entraînés régulièrement tout au long de la saison. La saison prochaine s'annonce bien, de nombreux parents souhaitent eux aussi chausser les baskets et découvrir ou retrouver la pratique ludique du basket-ball.

Stages techniques

Le club a organisé des stages au Cosec durant les vacances de novembre, de février et de printemps. Les stages sont ouverts à tous. Nous enregistrons une trentaine de participants par session de stage.

Tournois

L'U.S.T a organisé deux tournois cette saison :

- Un tournoi de rentrée, spécifique U 13 masculins, en septembre à Rognes, auquel 6 clubs du département ont participé,
- Un tournoi jeunes U11 et U 13, en mai à Lambesc avec 17 équipes participantes.

Planning 2015-2016

- Engagements des équipes de U 11 à U 17 et seniors, en Championnats F.F.B.B.
- Les tournois jeunes seront reconduits cette saison, en septembre et mai, tout comme le Loto du Basket en décembre et une soirée dansante et conviviale en juin.

Ces rendez-vous sportifs permettent de susciter chez les jeunes, un intérêt pour les activités physiques et, pourquoi pas, de réelles vocations !

Rendez-vous sur le Forum des Associations de Saint-Cannat le 12 septembre.

Bonne rentrée scolaire et sportive à tous !

Jean-Marc
Pour l'US Trévaresse

Information-contacts
06 47 78 25 29
ustrevaresse@orange.fr
http://www.ustrevaresse.fr

LA SAISON DU YOSEIKAN BUDO SE TERMINE SUR UN BILAN TRÈS POSITIF !



Remise des diplômes enfants le 6 juin

3 champions de France, 2 ceintures noires, un 2^{ème} Dan et 3 nouveaux animateurs fédéraux

Nous vous avons déjà fait part des résultats obtenus par le club de Yoseikan Budo de Saint-Cannat lors des derniers Championnats de France : 3 champions de France dans différentes catégories d'âges et de poids, un beau succès ! À cela s'ajoutent deux nouvelles ceintures noires : Brian Fakame et Anthony Pansard ont obtenu leurs 1^{er} Dan et le président de notre club, Lionel Figueirinha, son 2^{ème} Dan.

Une équipe enseignante renforcée

L'équipe enseignante s'étoffe encore, avec l'obtention de 3 DAF (Diplôme d'Animateur Fédéral, délivré par la FFKDA Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées), par Edith et Yann Fauchez et Carole Chiabrando. Ces nouvelles compétences offrent au club de belles perspectives pour les années à venir.

Un art complet pour les enfants

Nous rappelons que pour les enfants, le Yoseikan Budo, accessible dès l'âge de 5 ans, permet une approche ludique des arts martiaux et développe la psychomotricité. Les techniques en extension et en traction permettent un travail équilibré du corps. Le matériel de protection corporelle complet permet d'aborder rapidement des formes souples de combat !

Pour ceux qui souhaitent faire un cours d'essai gratuit, sur les tatamis, aux horaires précisés sur notre site internet, un jogging et un tee-shirt suffisent pour ces cours de découverte.

Toute l'équipe du Yoseikan Budo vous attend sur son stand le 12 septembre, pour vous faire découvrir notre discipline au travers de démonstrations. Venez nous rencontrer !

Danielle Tartaruga,
Responsable communication - relations presse
06 03 04 17 42
www.yoseikan-st-cannat.fr



HOMMAGE À RENÉ BÉRA



Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de René Béra survenu le 22 mars dernier à Aix-en-Provence.

En 1939, René Béra combat comme 1^{ère} classe, puis comme caporal chef au 15^{ème} BCA (Chasseurs alpins) et dans le groupe franc (groupe de tête du bataillon). En 1942, il suit les EOR (Élèves officiers de réserve) à Cherchell-Mediouna (Algérie).

Promu aspirant, il rejoint le 8 RTM (tirailleurs marocains) puis le 1 GTM (tabors marocains) pour débarquer à Naples (Italie), combat au Mont Cassino, participe à la prise de Rome puis de Sienne où il est promu lieutenant. Il débarque en Corse à Ajaccio.

En 1944, c'est le débarquement en Provence à la Nartelle. Il combat à Cadolive-Peypin, sur la côte des Thermes, à Saint-Antoine, à La Nerthe. Après la libération de Marseille, il part en opérations en direction de Vinon, du Col de Vars, de Queyras, combat à Belfort et avance à marche forcée dans les Vosges en direction de Strasbourg. Après avoir pris part aux opérations sur la ligne Siegfried, il rejoint l'Allemagne puis l'Autriche.

La guerre finie, promu capitaine, il prend le commandement du 91^{ème} Goum à Boulmane du Dades et participe en 1951 à des manœuvres avec la Légion étrangère.

René Béra quitte l'armée en tant que commandant pour rentrer dans la vie civile à la Jeunesse et aux sports puis dans l'Éducation nationale. Il prendra sa retraite à Saint-Cannat en 1981.

Le 2 juillet 2005 à Saint-Cannat, en présence du Maire, Jacky Gérard, le médecin général Gérard Le Borgne lui avait remis la Médaille de la Légion d'Honneur pour son passé militaire,

Un passé militaire ici survolé mais qui nous permet de rendre hommage à cet homme de devoir qui aurait eu 99 ans le 5 octobre 2015.

Saint-Cannat Communication

Avec le concours de Philippe Béra, fils de René Béra

NAISSANCES

24.04.2015	Lena	filles de Kevin Brandenbusch et Marion Cuba
16.05.2015	Alice	filles de Nicolas Chaix et Natacha Gautier

Toutes nos félicitations aux heureux parents

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

MARIAGES

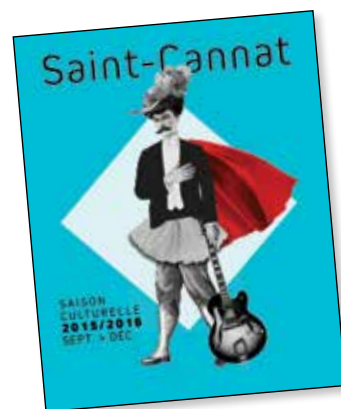
13.05.2015	Jean Pierre Capel et Valérie Gramage
23.05.2015	Frédéric Mounier et Marie-Elodie Schott
20.06.2015	Franck Kapousouzian et Christelle Heurtaux
03.07.2015	Jérôme Diharce et Sophie Durand

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS

18.05.2015	Alice Violette à Saint-Cannat
26.05.2015	Bernard Pinelli à Aix en Provence
13.06.2015	Suzanne Keraudren veuve Cornec à Saint-Cannat
03.06.2015	Isabelle Duthilleul à Bouc Bel Air
13.06.2015	Valérie Battiani à Aix en Provence
23.06.2015	Olivia Nunes veuve Correia Nunes à Saint-Cannat

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.



Retrouvez les publications de la rentrée dans votre Mairie et suivez l'actualité événementielle de votre ville !

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

L'École Municipale de Musique de Saint-Cannat a fêté ses dix sept ans en 2015.

C'est une école qui, au fil des ans, a acquis une notoriété certaine grâce au talent de ses professeurs et aux efforts de la Municipalité qui a toujours soutenu son évolution jusqu'à parvenir à 13 disciplines enseignées actuellement.

Avec les restrictions budgétaires imposées par l'État, nous sommes dans l'obligation d'augmenter les participations des familles. L'augmentation la plus significative est celle qui concerne le chant lyrique car cette discipline requiert deux intervenants : un professeur et un accompagnateur. Mais l'augmentation des tarifs sera surtout supportée par les élèves extérieurs à la commune car nous ne voulons pas pénaliser les Saint-Cannadens, d'autant plus que le chant lyrique concerne majoritairement des adultes non résidents (et donc non imposables) à Saint-Cannat. Malgré cette augmentation des tarifs, les familles de Saint-Cannat ne couvrent que 40% du coût pédagogique (rémunération des professeurs uniquement, hors frais de structure).

Certaines personnes ont fait entendre leur désaccord sur ces nouveaux tarifs d'une façon déplacée et démagogique sur la place publique lors de la Fête de la Musique en ne tenant pas compte des difficultés financières auxquelles sont confrontées toutes les municipalités de France.

Des efforts d'économie ont été demandés à tous les services municipaux. La gestion des finances communales est de la responsabilité du Maire, aidé par les élus de tutelle et le DGS. Il définit les moyens que la Commune peut mettre en œuvre pour ses diverses politiques publiques. Les chefs de service sans exception, directeur de l'École de Musique compris, sont chargés de mettre en

œuvre les décisions municipales, décisions qui ne portent pas atteinte à la qualité de l'enseignement dispensé dans notre École de Musique.

Mais en rééquilibrant la participation financière entre la part des usagers de certaines disciplines et la part des contribuables, nous voulons assurer la pérennité de cette activité, certes facultative mais nécessaire à l'épanouissement culturel.

Jacqueline Crouan,
Adjointe au Maire

Chargée des ressources humaines
et du suivi de l'École de Musique

CONTINUITÉ D'ACTION POUR SAINT-CANNAT

À l'heure des vacances d'été, nous posons le constat d'une année bien remplie, riche en événements et en animations pour notre village. Les associations de Saint-Cannat accompagnées par la Municipalité ont encore proposé cette année à la population un grand nombre d'activités qui ont permis aux jeunes et moins jeunes de pratiquer une activité sportive ou culturelle. Qu'il s'agisse de se détendre ou de réaliser des performances, l'implication ou l'adhésion dans une structure associative permet de s'épanouir, de tisser des liens et de partager des moments simples mais toujours très agréables à se remémorer ou à conter.

Dans un contexte budgétaire actuel contraint et difficile, nous avons réussi à encourager le développement de certaines activités et à élargir l'offre à Saint-Cannat dans l'intérêt des habitants. Après avoir réuni la Commission Vie associative, un projet pour l'attribution des subventions a été présenté au vote du dernier Conseil Municipal, avec pour objectif de respecter l'équilibre budgétaire indispensable à la bonne gestion de

notre commune. Dans la procédure d'attribution, nous avons désormais pris en compte le résultat financier de l'année précédente et le niveau des réserves. Cela de façon à ne mettre aucune association en difficulté, mais aussi pour éviter que certaines thésaurisent de manière inutile ou excessive. Cette aide financière couplée aux prêts des salles et du matériel communal permet de maintenir un tissu associatif riche en diversité pour le plus grand plaisir de la population.

Accompagné de tous les élus de la majorité et du Syndicat d'initiative, je vous donne rendez-vous au jardin Joseph Richaud le samedi 12 septembre au Forum des Associations pour découvrir les activités proposées.

Investi depuis très longtemps aux cotés des associations du village, Jérôme Vargas animait entre autres depuis de longues années cette manifestation. Inéluctablement, la fête sera moins belle cette saison puisque le ciel s'est soudainement assombri sur Saint-Cannat et bien plus loin encore le 16 juillet dernier, date à laquelle Jérôme nous a quittés. Bouleversé par cette triste nouvelle, je tenais à lui rendre un hommage particulier en tant qu'adjoint mais également en tant qu'ami d'enfance pour son implication sans faille et pour le travail qu'il a accompli auprès des structures associatives et de façon plus large auprès des habitants du village. Il était un modèle et un exemple pour beaucoup de jeunes et restera dans nos mémoires et dans nos cœurs pour toujours.

Joël Levi-Valensi

Adjoint au Maire, Chargé de la Vie associative
CONTINUITÉ D'ACTION POUR SAINT-CANNAT

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Monsieur le Maire,

En cette période de rentrée scolaire nous constatons que le budget des familles sera lourdement impacté par les mesures de restrictions budgétaires que vous avez décidé d'appliquer notamment dans les domaines scolaires et périscolaires:

- Fin de la gratuité des NAP par l'instauration d'une contribution que vous avez qualifiée de "modeste" : **72 € par an et par enfant**. !!! Les activités proposées par la commune sont certes de qualité mais faire supporter aux familles le financement même partiel d'activités dont le principe a été imposé par l'actuel gouvernement est injustifié et contraire à la politique sociale que vous êtes supposé mettre en œuvre,
- Augmentation des tarifs de l'école municipale de musique, au risque d'assister en cette rentrée à une diminution significative du nombre d'élèves ; Monsieur le Maire, vous

n'avez pas souhaité lors du Conseil Municipal du 2 juin, vous prononcer sur la pérennité de la structure actuelle. Ne vous étonnez donc pas, devant un tel manque de transparence, que vos concitoyens s'interrogent sur la pérennité de cet enseignement dont la qualité est reconnue de tous.

- Augmentation des tarifs de la cantine et des garderies périscolaires,
- Baisse des subventions aux 2 centres d'accueil d'enfants (AIL, Foyer Rural), et d'une façon générale, à toutes les associations, ce qui induira fatalement une augmentation des tarifs,
- Hausse significative des tarifs de la bibliothèque.

Nous espérons que les recettes et les économies générées par ces mesures permettront à minima la mise en œuvre de chantiers qui sont aujourd'hui primordiaux :

- Agrandissement de l'entrée des écoles pour éviter l'effet entonnoir aux heures de sortie,
- Réfection du gymnase avec une mise aux normes qui se fait attendre,
- Plateforme internet pour faciliter les inscriptions aux activités périscolaires.

Cette rigueur budgétaire injustifiée pèsera sur le pouvoir d'achat des contribuables que nous sommes. En contrepartie, nous espérons que l'effort financier que vous nous imposez permettra de pérenniser et d'améliorer les services communaux concernés. Nous y veillerons.

Écrit le 9/7/2015 par les élus de l'opposition: Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hel, Paul Vidalou, Valérie Olivari.

SAINT-CANNAT

DU 4 AU 7 SEPTEMBRE 2015

541^{ème}

FÊTE NOTRE DAME

VENDREDI 4

20h30 MUSIQUE DE RUE

Distribution des lampions
Rendez-vous devant la Mairie

21h RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Défilé en fanfare dans les rues du Village
Avec les "Tambours d'Arcole"

21h30 FEU D'ARTIFICE

Stade Albert Barre

22h OUVERTURE DE LA FÊTE FORAINE

Esplanade Charles de Gaulle

SAMEDI 5

10h15 OUVERTURE OFFICIELLE DE LA FÊTE

Défilé des Gardians dans les rues du Village
Animation de la Pena du Club Taurin

10h-18h VIDE-GRENIERS

AU CENTRE DU VILLAGE

Stands réservés uniquement aux particuliers
Réservations SI Saint-Cannat 04 42 57 34 65

10h VERNISSAGE DE L'EXPOSITION

DES AMIS DU VIEUX SAINT-CANNAT

Saint-Cannat... Témoignages de son Histoire
Salle des Mariages en Mairie

Ouverture de l'exposition

10h-11h & 15h-18h Le 5 septembre

10h-12h & 15h-18h Le 6 septembre

11h30 INAUGURATION

DU 63^{ème} SALON DE PEINTURE

Vernissage & remise des prix du concours

Artiste invitée : Olivia Poumeyrol

Apéritif offert par la Municipalité

Salle Jean-Claude Revol

Ouverture de l'exposition

10h-18h Les 5 & 6 septembre

15h-18h Du 7 au 12 septembre

Salle Revol

Remise du Prix de la Municipalité

17h Samedi 12 septembre

ANIMATIONS DU CLUB TAURIN

11h15 Spectacle Taurin dans les Arènes

13h30 Repas au pré

Poulet basquaise

Animations de la Pena

Au pré, route d'Éguilles

SOIRÉE ESPACE COOPÉRATIVE

21h30 Show Les Tigresses

Buvette tenue par le Cofet

DIMANCHE 6

8h30-12h PÊCHE À LA TRUITE

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Organisée par la Truite du Bailli

Au lieu dit Les Caravanes

Parcours fléché depuis le Mas de Fauchon

Apporter sa canne à pêche et ses appâts

10h GRAND MESSE

Jardin Joseph Richaud

Rendez-vous devant l'Église à 9h45

10h-18h REPRIS DU VIDE GRENIER

& DES EXPOSITIONS

12h30 REPAS CHAMPÊTRE

Jardin Joseph Richaud

Animation Musicale par le groupe Belle Époque

Apéritif offert par la Municipalité

Daube d'Avignon de Bonnet Traiteur

Tarif 18 € / 8 € pour les 5-12 ans

Réservation SI St Cannat 04 42 57 34 65

18h30 CLÔTURE DE LA FÊTE EN HUMOUR

"Je rigôôole !" One man show de Patrice Bagnol, l'humoriste provençal - Accès libre
Espace Coopérative

LUNDI 7

16h30-20h FÊTE FORAINE

Demi-tarif sur tous les manèges ouverts

Esplanade Charles de Gaulle

PÉTANQUE FÊTE NOTRE DAME

Organisée par La Boule Joyeuse Moderne au Boulodrome

Pour les concours inscrits au Calendrier Officiel, la licence FFPJP est obligatoire.

VENDREDI 4

14h30 MÊLÉE 3X3

Concours réservé aux anciens (+55 ans)

19h SOUVENIR JEAN-CLAUDE REVOL

Équipes choisies féminines 2x2
Calendrier officiel

SAMEDI 5

15h SOUVENIR EUGÈNE GIRAUD

Équipes choisies 3x3
Calendrier Officiel

DIMANCHE 6

15h CHALLENGE GEORGES TOSO

Équipes choisies 2x2
Calendrier Officiel

LUNDI 7

15h ÉQUIPES MIXTES CHOISIES 3 X 3

1 femme 2 hommes
Ouvert à tous



RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
GRÂCE À L'APPLI
SAINT-CANNAT